

PIASA

Afrique + Art moderne & Contemporain

MERCREDI 19 AVRIL 2023
PIASA



CONTACT DÉPARTEMENT
ART CONTEMPORAIN AFRICAIN

Co-Directrice
Olivia Anani
Tél. : +33 1 53 34 10 18
o.anani@piasa.fr

Co-Directrice
Charlotte Lidon
Tél. : +33 1 53 34 10 04
c.lidon@piasa.fr

Afrique +
Art moderne
& Contemporain

Vente N° 2098

Enchérissez en direct sur www.piasa.fr



Afrique + Art moderne & Contemporain

Vente / Auction

Mercredi 19 avril 2023 à 18h
Wednesday April 19th 2023 at 6:00 pm

Lieu de vente / Location

PIASA
118 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

Exposition publique / Public viewing

Samedi 15 avril 2023 / Saturday April 15th 2023
Lundi 17 avril 2023 / Monday April 17th 2023
Mardi 18 avril 2023 / Tuesday April 18th 2023

de 10h à 18h / from 10.00 am to 6.00 pm

Téléphone pendant l'exposition et la vente / Contact during viewings and the sale

T. +33 1 53 34 10 10

Enchérissez en direct sur www.piasa.fr
Bid live on www.piasa.fr



PHOTOS: © D.R.



01

01. Pili Pili Mulongoy (1914-2007, Congo)
Pintade couvant, vers 1960
Huile sur panneau
Signé "Pili Pili" en bas à droite
61 × 81 cm
Provenance
Collection Pierre Loos, Bruxelles
Publication
F. Knothe, E. Ibáñez-García, T. Bayet, *Colours of Congo*, Hong Kong University Press, 2021, p.121
5000 / 7000 €



02

02. Bela Sara (1920-vers 1971, Congo)
Scène de chasse, vers 1950
Huile sur papier
Signé "Bela" en bas à droite
32×42 cm
4000 / 6000 €



03

03. Bela Sara (1920-vers 1971, Congo)
Fonds marins, 1957/60
Huile sur papier
Signé "Bela" en bas à droite
32×42 cm
6000 / 8000 €



04

04. Mwila (actif à Elisabethville vers 1950-70, Congo)
Sans titre, 1958
Gouache sur toile
Signé, daté, situé "Mwila 58 E/ville" en bas à droite
42 x 44,5 cm
2500 / 3500 €

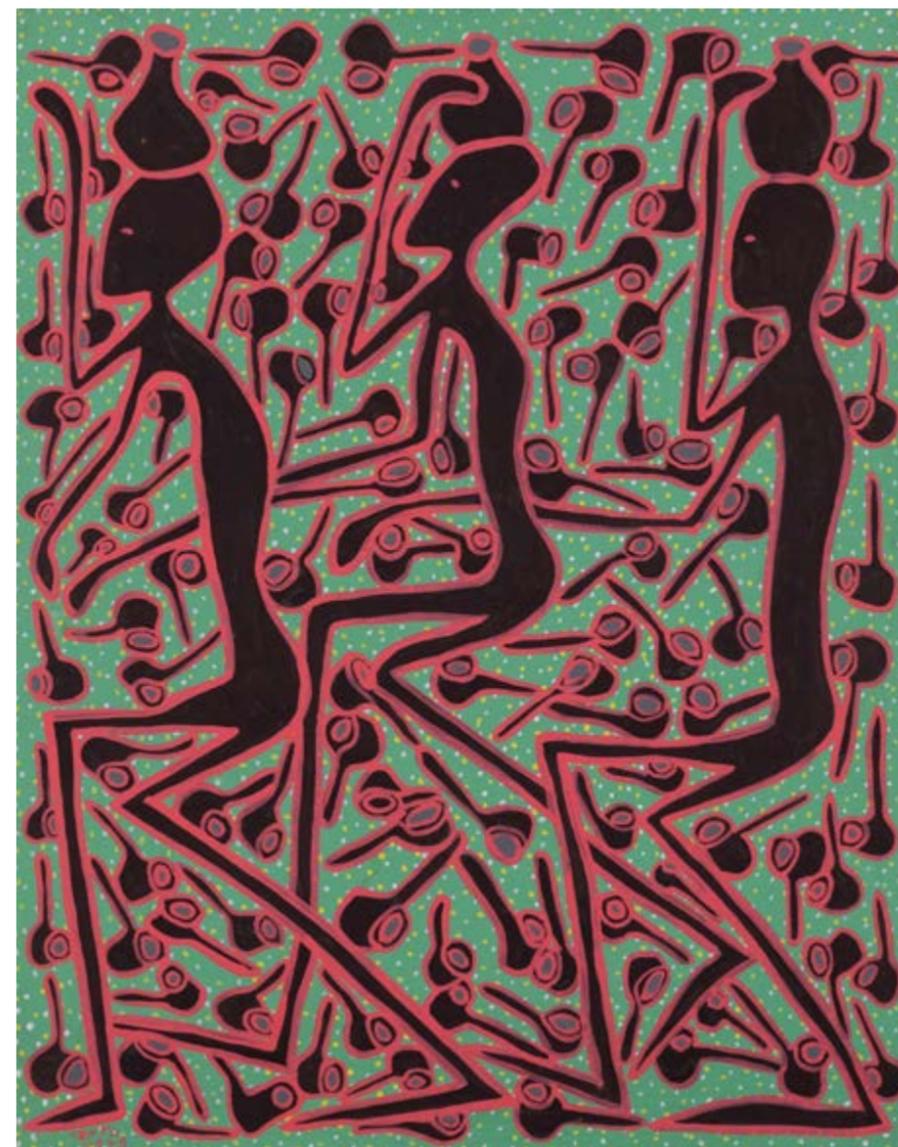


05

05. Pili Pili Mulongoy (1914-2007, Congo)
Sans titre, vers 1950
Huile sur papier
Signé "Pili Pili" en bas à droite
44,5 x 72 cm
Provenance
Collection Pierre Loos, Bruxelles
Publication
F. Knothe, E. Ibáñez-García, T. Bayet, *Colours of Congo*, Hong Kong University Press, 2021, p.120
6000 / 8000 €



Photos: © D.R.



06

06. **Mode Muntu** (1940-1985, Congo)

Sans titre, 1979

Peinture latex sur papier carton

47 x 60 cm

Provenance

Collection particulière, Congo

Publication

M. de Plaen, *Mode Muntu: L'homme modeste*,
Prisme Editions, Bruxelles, 2015, p.119

20 000 / 30 000 €

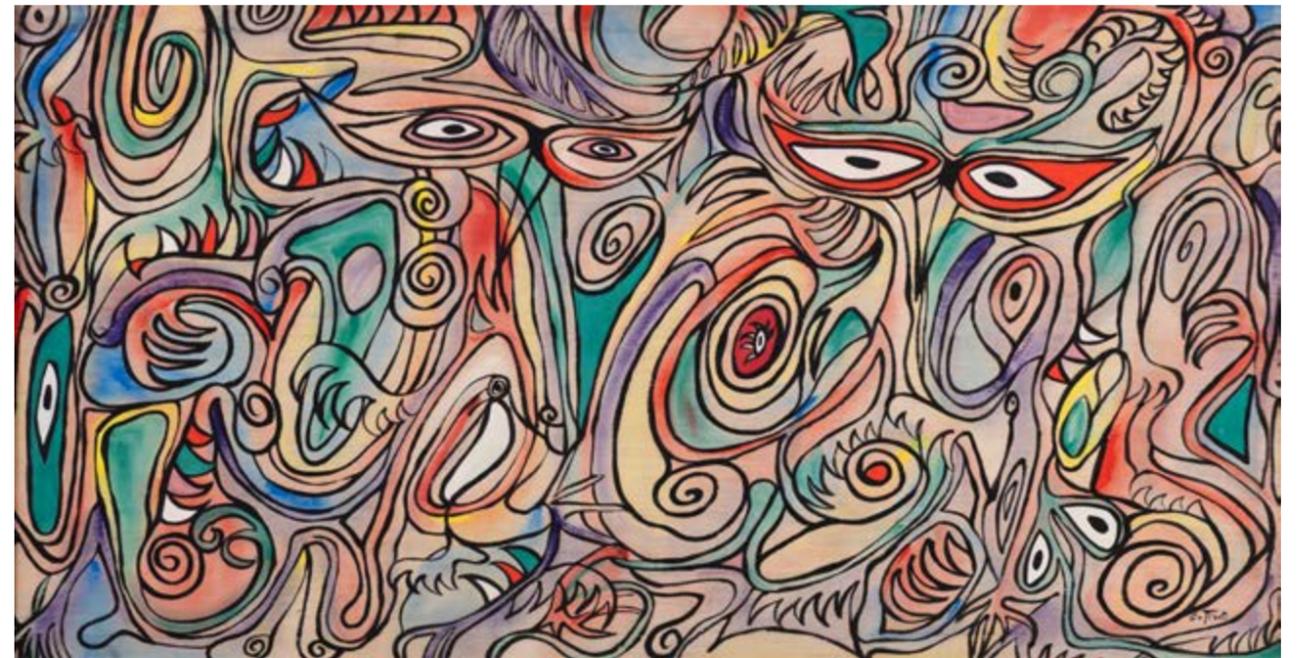


07. **Marcel Gotène** (1939-2013, Congo)
I. *Le roi*, 1994
Gouache sur toile
Signé, daté "Gotène 94" en haut à gauche
52 x 44 cm
II. *Calebasse*, 1997
Gouache sur toile
Signé, daté "Gotène 97" en haut à gauche
54 x 44 cm
III. *Pêcheur*, 1997
Gouache sur toile
Signé, daté "Gotène 97" en haut à gauche
44,5 x 54 cm
Provenance
Collection particulière, Paris
3000/5000 €



08

08. Marcel Gotène (1939-2013, Congo)
Sans titre
Huile sur toile
Signé "Gotene" en bas à gauche
83 x 68 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste, Congo, vers 1970
Collection particulière, Suisse, 1989
Collection particulière, Lausanne
Collection particulière, Belgique
3 000 / 5 000 €



09

09. Marcel Gotène (1939-2013, Congo)
Sans titre (Masques)
Huile sur toile
Signé "Gotene" en bas à droite
60 x 100 cm
Provenance
Collection particulière, France
3 000 / 5 000 €



10. **Adama Kouyaté** (1928-2020, Mali)

Mère et fille, 1969

Tirage argentique, 2009

Une étiquette au dos indique que celui-ci est
signé et daté "A. Kouyaté, 2009" au dos du
tirage ; numéroté 1/5

100 x 100 cm

Provenance

Galerie Chab Touré, Mali

Collection particulière, France

Publication

A. Chab Touré, P. San, Adama Kouyaté, Ed. Gang,
Faenza, 2010

4000 / 6000 €



11

11. J.D. Okhai Ojeikere (1930-2014, Nigéria)

Abebe (Hairstyle Series), 1975
 Tirage argentique, 2010
 Signé, daté et annoté "Ojeikere 5th May 2010 HD 846/75" à l'encre avec tampon de l'artiste en bas ;
 Signé, daté et annoté au crayon "Dos photo = Tirage par Philippe SALAÛN Paris 2010 + signature de l'artiste" par le tireur Philippe Salaün
 Dimensions de l'image : 45 x 40 cm
 Dimensions du tirage : 60 x 50 cm
 Provenance
 Galerie Magnin-A, 2009
 Collection particulière, France

Expositions

Paris, Fondation Cartier pour l'Art Contemporain, *J.D. Okhai Ojeikere*, 4 avril - 27 mai 2000, une œuvre similaire exposée
 Monaco, Grimaldi Forum-Espace Ravel, *Arts d'Afrique: Collection contemporaine de Jean Pigozzi*, 16 juillet - 4 septembre 2005, une œuvre similaire exposée
 Paris, Fondation Louis Vuitton, *Les Initiés*, 26 avril - 28 août 2017, une oeuvre similaire exposée

Publications

Fondation Cartier pour l'Art Contemporain, *J.D. Okhai Ojeikere*, Edition de la Fondation Cartier, Paris, 2000, p. 4
 Grimaldi Forum-Espace Ravel, *Arts d'Afrique: Collection contemporaine de Jean Pigozzi*, Skira, Paris, 2005, p.100
 S. Pagé, A. Magnin, A. Scherf, L. Delalande, *Les Initiés*, Dilecta, Paris, p.196

3000 / 5000 €



12

12. J.D. Okhai Ojeikere (1930-2014, Nigéria)

Oluwari Headress (Hairstyle Series), 1972
 Tirage argentique, 2010
 Signé, daté et annoté "Ojeikere 5th May 2010 HD 662A/72" à l'encre avec tampon de l'artiste en bas ;
 Signé, daté et annoté au crayon "Dos photo = Tirage par Philippe SALAÛN Paris 2010 + signature de l'artiste" par le tireur Philippe Salaün
 Dimensions de l'image : 45 x 40 cm
 Dimensions du tirage : 60 x 50 cm
 Provenance
 Galerie Magnin-A, 2009
 Collection particulière, France

Expositions

Paris, Fondation Cartier pour l'Art Contemporain, *J.D. Okhai Ojeikere*, 4 avril - 27 mai 2000, une œuvre similaire exposée
 Monaco, Grimaldi Forum-Espace Ravel, *Arts d'Afrique: Collection contemporaine de Jean Pigozzi*, 16 juillet - 4 septembre 2005, une œuvre similaire exposée
 Paris, Fondation Louis Vuitton, *Les Initiés*, 26 avril - 28 août 2017, une oeuvre similaire exposée

Publications

Fondation Cartier pour l'Art Contemporain, *J.D. Okhai Ojeikere*, Edition de la Fondation Cartier, Paris, 2000, p. 4
 Grimaldi Forum-Espace Ravel, *Arts d'Afrique: Collection contemporaine de Jean Pigozzi*, Skira, Paris, 2005, p.100
 S. Pagé, A. Magnin, A. Scherf, L. Delalande, *Les Initiés*, Dilecta, Paris, p.197

3000 / 5000 €



Photos: © D.R.

Sénégal

dont une sélection d'œuvres de la
Collection Michel et Régine Renaudeau



Photos: © D.R.

Souleymane Keïta

FR

« Souleymane Keïta, l'un des meilleurs peintres de sa génération a su se montrer digne héritier de son aîné (Iba Ndiaye). Ses oeuvres récentes ont fini de convaincre de la maîtrise technique d'un créateur qui refuse toute concession à la facilité. Mieux, son regard sur le monde, dépouillé de toute fioriture, a débouché sur le symbolisme du signe, clé du langage universel »

Coura Thiam Ba, Ministre de la Culture du Sénégal
S. Sankalé, B. Breytenbach, Souleymane Keïta, Sepia-Neas, Paris, 1994.

“J’ai travaillé pendant une bonne période en faisant ce que l’on a appelé à un moment donné, le “support-surface”, mais je ne savais pas que je faisais du “support-surface”. Il a fallu l’exposition de Soulages au Sénégal pour que je me rende compte que j’avais les mêmes outils et les mêmes techniques de travail. Par exemple, je travaillais par terre, comme lui. En fait, j’avais les mêmes soucis esthétiques que ces artistes; j’avais à l’époque, dix-sept, dix-huit ans.

Par la suite, j’ai eu énormément de difficultés parce que les artistes qui peignaient à l’époque au Sénégal, avaient une certaine écriture. Je veux parler par exemple de Ibra Tall, Ibou Diouf, Bocar Diongue, Ousmane Faye. Si l’on ne peignait pas avec le même état d’esprit, on n’était pas considéré dans le “circuit” des artistes peintres sénégalais. J’ai commencé à faire des concessions, à faire de la peinture symbolique, à introduire des figures, etc. Au bout de quelques années, je me suis lassé de cela, parce que je me suis rendu compte que ce n’était pas du tout ma voie et c’est ainsi que j’ai commencé l’aquarelle. (...) J’ai commencé à travailler plus intensément; la plus grande partie de ma production était de l’aquarelle. Et voilà! J’ai suivi ma route petit à petit. J’ai commencé à voyager, à rencontrer d’autres artistes, dans d’autres pays africains.

Dans les années 1975/76, j’ai fait un séjour aux Etats-Unis, qui m’a fait énormément de bien parce que là-bas j’ai rencontré des artistes qui avaient les mêmes soucis que moi: des Afro-Américains, des artistes de la diaspora, peintres, sculpteurs, musiciens, etc.

Cette période fut aussi très importante parce que c’est là-bas que j’ai développé cette série que j’ai appelée “Le voyage au Mali, de Dakar à Bamako”. Pendant les cinq années que j’ai passées dans la ville de New York, je n’ai travaillé que sur cette série.

(...)

Ce n’est que très récemment, peut-être inconsciemment, à force de voyager (...), que j’en suis venu dans ma peinture à revendiquer une chose que je n’avais jamais revendiquée auparavant - je ne pensais jamais qu’un jour j’arriverais à cette étape -, cette chose c’est ma *négritude*.

Le résultat de cette prise de conscience, c’est ce que tu es en train de voir autour de moi.

Souleymane Keïta à Sylvain Sankalé.
S. Sankalé, B. Breytenbach, Souleymane Keïta, Sepia-Neas, Paris, 1994.

EN

"Souleymane Keïta, one of the best painters of his generation, has proven to be a worthy heir to his elder (Iba Ndiaye). His recent works have achieved to convince of the technical mastery of a creator who refuses any concession to facility. Better still, his view of the world, stripped of all embellishment, has led to a symbolism of the sign, the key to universal language."

Coura Thiam Ba, Minister of Culture of Senegal
S. Sankalé, B. Breytenbach, *Souleymane Keïta*, Sepia-Neas, Paris, 1994.

"I worked for a good period of time doing what was called at one point in French circles, "support-surface", but I didn't know I was following the "support-surface" movement. It took the Soulages exhibition in Senegal for me to realize that I had the same tools and the same working techniques. For example, I worked on the floor, like him. In fact, I had the same aesthetic concerns as these artists; I was seventeen, eighteen years old at the time.

Afterwards, I had a lot of difficulties because the artists who were painting in Senegal at the time had a certain style. Artists such as Ibra Tall, Ibou Diouf, Bocar Diongue, Ousmane Faye. If one did not paint with the same state of mind, one was not considered in the "circuit" of Senegalese painters. I began to make concessions, to include symbolism in my painting, to introduce figures, etc.. After a few years, I got tired of that, because I realized that it was not my way at all; so I started working with watercolors. (...) I started to work more intensely; most of my production from this period was watercolors. And that's it! I followed my path little by little. I started to travel, to meet other artists, in other African countries.

In 1975/76, I went to the United States. It was immensely enriching because there I met artists who had the same concerns as me: African-Americans, artists of the diaspora, painters, sculptors, musicians, etc. This period was also very important because it was there that I developed a series that I called "A journey to Mali, from Dakar to Bamako". During the five years that I spent in New York City, I only worked on this series.

(...)

It is only very recently, perhaps subconsciously, after all these travels (...), that I have come to claim something in my painting that I had never claimed before - I never thought that one day I would reach this stage - this thing is my *negritude*.

The result of this awareness is what you are seeing around me.

Souleymane Keïta to Sylvain Sankalé.
S. Sankalé, B. Breytenbach, *Souleymane Keïta*, Sepia-Neas, Paris, 1994.



13

13. Souleymane Keïta (1947-2014, Sénégal)

Sans titre, 2002

Technique mixte sur toile

Signé "SKeïta 2002" en bas à droite

150 x 120 cm

Provenance

Rieunier-de-Muizon, Paris, 27 juin 2018, lot 49

Collection particulière, Luxembourg

7000 / 9000 €



Photos: © D.R.



14

14. Souleymane Keïta (1947-2014, Sénégal)

Sans titre, 1994

Technique mixte sur toile

Signé "S. Keïta 94" en bas à droite

55 x 85 cm

Provenance

Acquis directement auprès de l'artiste

Collection particulière, France

6000/8000€



15

15. Souleymane Keïta (1947-2014, Sénégal)
Sans titre, 1976
Aquarelle sur papier
Signé et daté "Souley Keïta 76" en bas à gauche
61 × 45,5 cm
Provenance
Collection Michel et Régine Renaudeau, Paris
3000/5000 €



16

16. Souleymane Keïta (1947-2014, Sénégal)
Sans titre (Figure agenouillée), 1974
Technique mixte sur papier
Signé et daté "Souley Keïta 74" en bas à gauche
61 × 43 cm
Provenance
Collection Michel et Régine Renaudeau, Paris
3000/5000 €



17. Bocar Pathé Diong (1946-1989, Sénégal)

Yâ Sin, vers 1970s

Gouache sur papier

Signé "BOCAR DIONG" en bas à droite ;

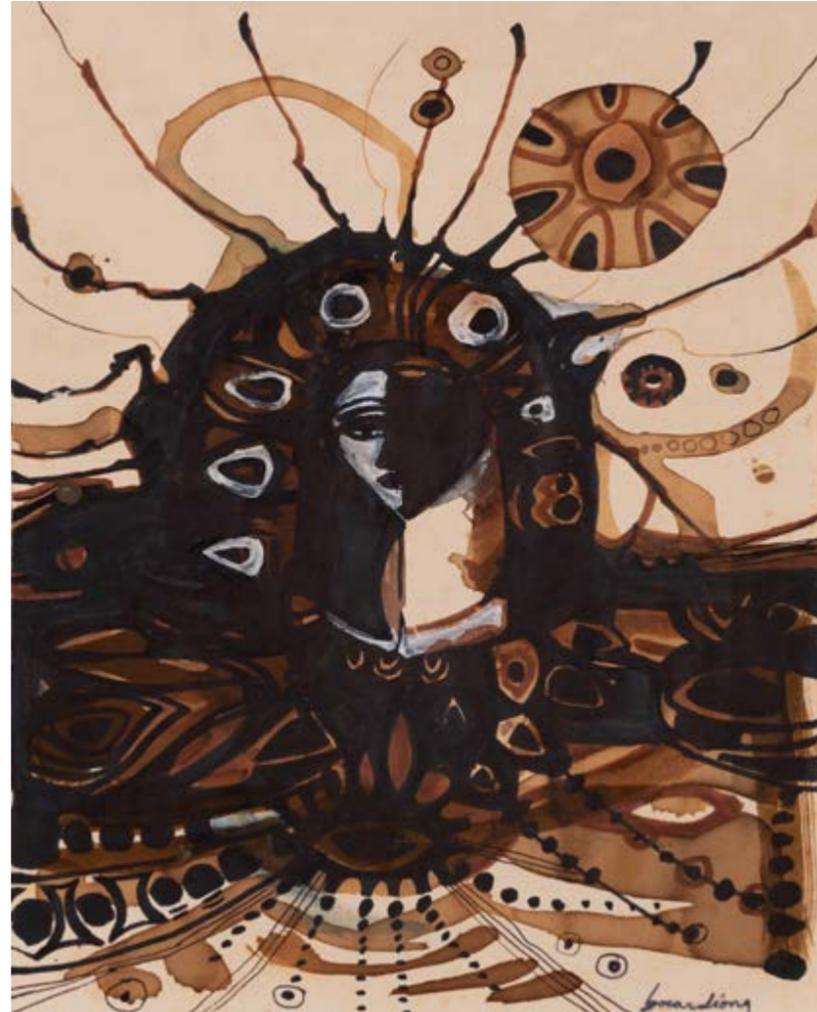
Titre "YÂ SIN" au dos

65 x 50 cm

Provenance

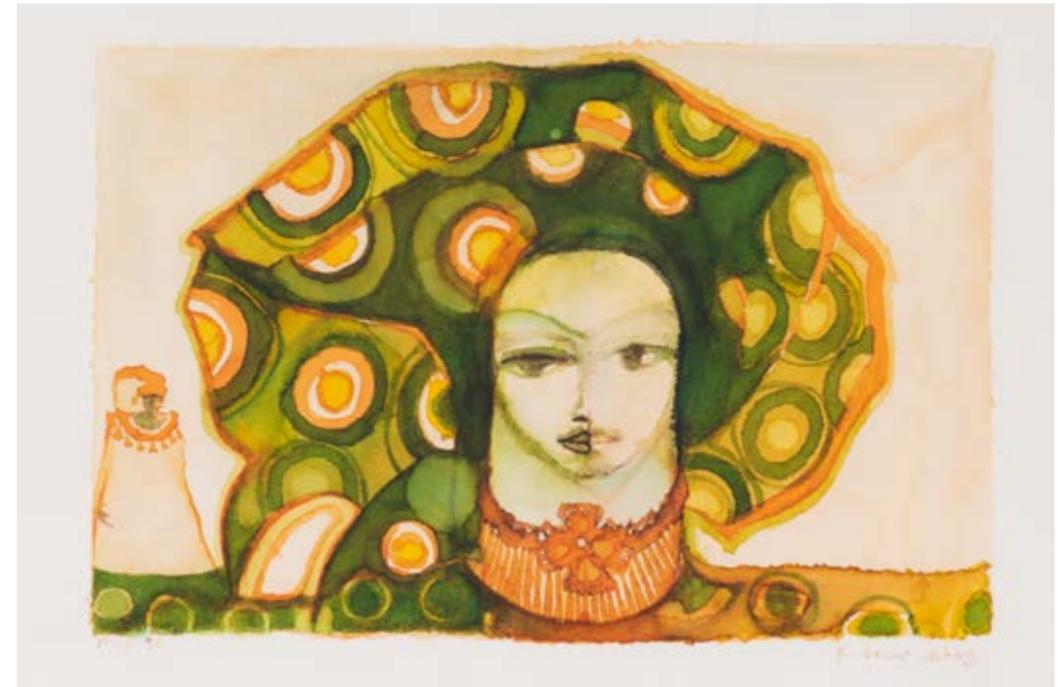
Collection Michel et Régine Renaudeau, Paris

6000/8000 €



18

18. Bocar Pathé Diong (1946-1989, Sénégal)
Sans titre
Aquarelle sur papier
Signé "bocar diong" en bas à droite
29,5 x 21 cm
Provenance
Collection Michel et Régine Renaudeau, Paris
2000 / 3000 €



19

19. Bocar Pathé Diong (1946-1989, Sénégal)
Portrait de femme (Korka), 1976
Aquarelle sur papier
Situé et daté "Wien 76" en bas à gauche ;
Signé "bocar diong" en bas à droite
Dimensions de la composition : 16 x 24 cm
Dimensions de la feuille : 45 x 32 cm
Provenance
Collection Michel et Régine Renaudeau, Paris
2000 / 3000 €



Photos: © D.R.

Iba N'Diaye

FR

« Prenez garde à ceux qui exigent de vous d'être Africain avant d'être peintre ou sculpteur, à ceux qui, au nom d'une authenticité qui reste à définir, continuent à vouloir nous conserver dans un jardin exotique. »

*Iba N'diaye in Cahiers de la Maison de la culture de Reims, 1978
in Iba N'diaye: L'Oeuvre de modernité, Dak' Art Biennale of contemporary art, Senegal, 2000*

Cette encre sur papier réalisée par le peintre Iba N'diaye en 1976 aborde une thématique privilégiée par l'artiste qui n'aura de cesse, tout au long de sa carrière de représenter les *jazz bands* dans des compositions savamment construites où le mouvement, les rythmes et l'énergie des concerts sont palpables. Au niveau formel, N'diaye trouve à travers le dessin au lavis dans lequel il excelle, divers moyens de transposer sur une surface plane la notion illusionniste de la sculpture en trois dimensions étudiée lors de ses premières années parisiennes. On imagine aisément, à la vue du dessin, l'ambiance des clubs de jazz parisiens qu'il fréquentait assidûment et dont il retranscrit ici l'atmosphère avec brio.

Figure marquante de l'art du Sénégal indépendant, Iba N'diaye s'installe en France dès 1948 pour réaliser ses études à l'École des Beaux-Arts de Paris. Enseignant à l'École des Beaux-Arts de Dakar dès 1959, date à laquelle il retourne au Sénégal à l'invitation du président Léopold Sédar Senghor, il crée le département des Arts plastiques qu'il dirige jusqu'en 1967. Il travaille alors aux côtés du peintre Papa Ibra Tall et, sous l'impulsion du président-poète, prépare avec lui l'exposition du premier Festival des Arts Nègres en 1966. Iba N'diaye présente son travail aux côtés de Marc Chagall, Pablo Picasso et Pierre Soulages dans l'exposition inaugurale du Musée dynamique. Peintre cosmopolite, il participe à de nombreuses expositions sur plusieurs continents: Brésil, Japon, Corée, Etats-Unis, France, Allemagne, Suède, Finlande et bien sûr, au Sénégal, en Algérie, au Mali... Il participe ensuite à la 8e Biennale des arts de São Paulo en 1965 puis au premier Festival mondial des arts nègres de Dakar en 1966, au premier Festival panafricain d'Alger en 1969. A Paris, il prend part à l'exposition *Art Sénégalais d'aujourd'hui*, qui se tient en grande pompe au Grand Palais en 1974 et, en 1981, expose ses œuvres à New York pour la première fois. Le catalogue qui accompagne l'exposition *Iba N'diaye: Evolution of a style*, centrée sur le thème du jazz, contient une préface écrite par Lowery S. Sims, alors conservatrice du département d'art moderne du prestigieux Metropolitan Museum of Art.

EN

"Beware of those who demand from you to be African before being a painter or a sculptor, of those who, in the name of an authenticity that remains to be defined, continue to want to keep us in an exotic garden".

Iba N'diaye in *Cahiers de la Maison de la culture de Reims*, 1978
in *Iba N'diaye: L'Oeuvre de modernité*, Dak' Art Biennale of contemporary art, Senegal, 2000

This ink on paper executed by the painter Iba Ndiaye in 1976 tackles a theme privileged by the artist who will, throughout his career, represent *jazz bands* in skillful compositions where the viewer can feel the movement, rhythms and the energy of the concerts coming to life. On a formal level, Ndiaye found, through the wash drawing in which he excelled, various means of transposing onto a flat surface the illusionist notion of three-dimensional sculpture studied during his early years in Paris. One can easily imagine, at the sight of the drawing, the atmosphere of the Parisian jazz clubs that he used to frequent and their atmosphere, which he transcribes here with great sensibility.

A leading figure of the art of independent Senegal, Iba N'diaye moved to France in 1948 to study at the Ecole des Beaux-Arts in Paris. At the School of Fine Arts in Dakar from 1959, where he returns at the invitation of President Léopold Sédar Senghor, he creates a department of Visual Arts that he directs until 1967. Working alongside the painter Papa Ibra Tall and, under the impetus of the president-poet, Iba N'diaye prepares the exhibition of the first International Festival of Black Arts in 1966 and shows his work alongside Marc Chagall, Pablo Picasso and Pierre Soulages in the inaugural exhibition of the *Musée Dynamique* in Dakar.

A cosmopolitan figure of African art before its time, the artist will take part in numerous exhibitions on several continents: Brazil, Japan, Korea, the United States, France, Germany, Sweden, Finland and, of course, in Senegal, Algeria, Mali... He is shown at the 8th Biennial of Arts of São Paulo in 1965, the first World Festival of Negro Arts in Dakar in 1966, the first Pan-African Festival of Algiers in 1969. In Paris, his work is shown in the exhibition *Art Sénégalais d'aujourd'hui*, a landmark celebration of Senegalese art held at the Grand Palais in 1974 and, in 1981, his works are exhibited in New York. The catalogue accompanying the exhibition *Iba N'diaye: Evolution of a Style*, focused on the theme of jazz, contains a preface written by Lowery S. Sims, then curator of the Department of Modern Art at the prestigious Metropolitan Museum of Art.



20. Iba N'Diaye (1928-2008, Sénégal)

Sans titre (Jazz), 1976

Encre sur papier

Signé, daté "ndiaye 76" en bas à gauche

54 x 74 cm

Provenance

Collection Michel et Régine Renaudeau, Paris

Collection particulière, France

10 000 / 15 000 €



Photos: © D.R.

Younousse Seye

FR

Née en 1940, l'autodidacte Younousse Seye est actrice et femme au foyer avant de se consacrer pleinement à son art. D'abord repérée par le cinéaste sénégalais Sembène Ousmane, elle joue dans *Le Mandat*, l'un des grands chefs-d'œuvre du cinéma africain, qui remporte le prix international de la critique à la Mostra de Venise en 1968, mais aussi dans *Xala* (1976) et *Faat-Kiné* (2000), tout en poursuivant parallèlement une carrière brillante, en tant que l'une des premières femmes peintres du Sénégal. Féministe, avec de fortes convictions sur le rôle des femmes, elle reste tout au long de sa carrière sans équivoque dans son commentaire sur les sujets de société, insistant pour que le président Senghor engage des femmes comme ministres, dénonçant l'apartheid, fustigeant ce qu'elle considérait comme l'affaiblissement croissant des notions de solidarité africaine :

« Nous tous, écrivains, poètes, peintres, etc, sommes engagés dans la cause africaine. Il n'y a pas d'alternative. »

« Je crois en l'évolution des femmes et en leur participation à l'avenir de ce continent. [...] Je voudrais que nous, les femmes, participions effectivement à tout ce qui se passe dans nos pays. [...] Il ne suffit pas de le proclamer, il faut le mettre en pratique... »

J. Rottenburg, Younousse Seye: Le devenir d'une artiste panafricaine dans le Sénégal de l'après-indépendance, AWARE Women Artists, 15/12/2018

L'œuvre présentée dans notre vente date de 1972 et incarne parfaitement les différents thèmes que l'on retrouve exprimés tout au long de la carrière de Younousse Seye: Les cauris, utilisés en Afrique dans les temps anciens comme monnaie d'échange, sont un élément récurrent de son œuvre, et représentent ici d'une part, un témoignage de l'héritage africain de l'artiste et d'autre part, le symbole de la richesse et de la puissance de l'archétype féminin, que l'on retrouve également dans les traînées de peinture blanche, qui évoquent le lait maternel.

L'artiste évoque dans l'interview qu'elle accorde à Annette d'Erneville pour le magazine AWA: La revue de la femme noire en 1972, un tableau similaire au nôtre, en ces termes :

« J'aime toutes les couleurs, mais si vous avez vu mon exposition de novembre dernier, vous avez remarqué que l'ocre domine. L'ocre, couleur de l'Afrique. [...] L'ocre m'attire [...] »

E. A. Parmi les tableaux que vous avez exposés l'année dernière, y en a-t-il un qui vous soit le plus cher [...] que vous avez laissé vendre, ou donné avec beaucoup de réticences, avec un pincement au coeur ?

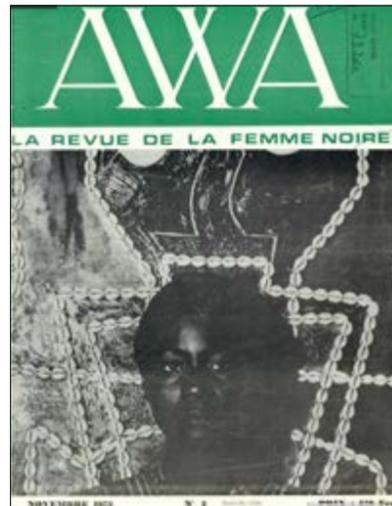
Y. S. Oui. Il y en a un et je l'ai offert à l'Etat sénégalais, à tous les Sénégalais. Je ne pouvais pas vendre cette toile parce que pour moi elle n'avait pas de prix. Elle s'appelle "L'Afrique nourricière". [...] J'y suis encore très attachée. Je la suis pour savoir où on l'a affectée, où elle est.

E. A. *Qu'est-ce qu'elle représente exactement ?*

Y. S. *Trois femmes ont les seins transpercés, et il en coule du lait. Le lait, première nourriture de l'être, un symbole. Pourquoi la femme ? Parce que la femme c'est la maternité, c'est si vous voulez, la mère de l'humanité, c'est elle qui a le rôle de la continuité de l'humanité, et dans ce domaine là, j'ai voulu symboliser le rôle de la femme dans la vie sociale traditionnelle. On sait parfaitement que la femme a un rôle multiple. Elle est gardienne de nos traditions, mère, épouse, éducatrice. Elle est tout un ensemble et tout tourne autour d'elle. J'ai intitulé cette toile "L'Afrique nourricière" parce que l'Afrique a donné "son lait" à l'humanité, sous des formes diverses et trop souvent douloureuses...»*

Extrait de l'entretien entre Annette d'Erneville et Younoussé Seye, AWA Magazine, 1972.
Reproduit au catalogue de l'exposition Senghor et les Arts:
Réinventer l'universel, Musée du Quai Branly, Paris, du 7 février au 19 novembre 2023.

Deux ans après la création de cette œuvre et cette interview, en 1974, Younoussé Seye incarne ce pouvoir des femmes, en étant la seule femme artiste présente dans l'exposition historique Art Sénégalais d'Aujourd'hui, organisée par le Président Léopold Sédar Senghor au Grand Palais à Paris. En 1977, elle est célébrée dans son pays d'origine, devenant la première femme à bénéficier d'une exposition personnelle au Grand Théâtre Sorano de Dakar.



« Pour moi, la peinture est un moyen de m'exprimer, un moyen d'engager un dialogue avec la société, un moyen de communication et de communion, car le rôle de l'artiste est très important dans la société. »

"For me, painting is a means of expressing myself, a means of engaging in a dialogue with society, a means of communication and communion, because the role of the artist is very important in society."

Younoussé Seye

YOUNOUSSE SEYE EN COUVERTURE DE AWA MAGAZINE, 1972.
© COURTESY AWARE WOMEN ARTISTS

EN

Born in 1940, the self-taught Younoussé Seye was an actress and a housewife before fully embracing her craft. First scouted by Senegalese filmmaker Sembene Ousmane, she went on to star in *Mandabi* (Le Mandat), one of the great masterpieces of African cinema, which won the International Critics' Prize at the 1968 Venice Film Festival, but also *Xala* (1976) and *Faat-Kiné* (2000), pursuing in parallel an ever-growing career as one of the first female painters of Senegal. A feminist, with strong beliefs about the role of women in society, she remained all through her career, very vocal about the issues she believed in, insisting that President Senghor hire women as ministers, denouncing Apartheid, chastising what she felt were fading notions of African solidarity:

"All of us, writers, poets, painters, etc., are committed to the African cause. There is no alternative."

"I believe in the evolution of women and their participation in the future of this continent. [...] I would like us women to participate effectively in everything that is happening in our countries. [...] It is not enough to proclaim it, we must put it into practice..."

The work presented in our sale dates from 1972 and perfectly embodies the various themes that one finds expressed throughout Younoussé Seye's career: The cowrie shell, used in ancient times as a currency for trading in the sub-Saharan region, a signature of her work, is present here as a powerful testament to the artist's African heritage and a symbol of the richness and power of the divine feminine archetype, which is also found in the streaks of white paint, which evoke the maternal milk.

The artist refers to a painting similar to ours in her 1972 interview with Annette d'Erneville for *AWA: The Black Woman's Magazine*, in these words:

"I like all colors, but if you saw my show last November, you noticed that ochre dominates. Ochre, the color of Africa [...] Ochre attracts me. [...]"

E. A. *Among the paintings you exhibited last year, is there one that is the most dear to you [...] that you sold, or gave away with great reluctance, with a hint of sadness?*

Y. S. *Yes, there is one and I donated it to the Senegalese state, to all my fellow Senegalese. I could not sell this painting because for me it was priceless. It is called "L'Afrique nourricière". [...] I am still very attached to it. I track it to find out where it is shown, where it is being kept.*

E. A. *What exactly does it represent?*

Y. S. *Three women have their breasts pierced, and milk flows from them. Milk, the first nourishment of the being, a symbol. Why the woman? Because the woman means motherhood, she is the mother of humanity. It is she who has the role of the continuity of mankind, and in this subject, I wanted to symbolize the role of the woman in traditional society. We know perfectly well that women play so many roles. They are the guardians of our traditions, mothers, wives, educators. The woman is a whole and everything revolves around her. I have titled this painting "L'Afrique nourricière" because Africa has given "its milk" to humanity, in various and too often painful forms..."*

Extract from the interview between Annette d'Erneville and Younoussé Seye, AWA Magazine, 1972. Reproduced in the catalogue of the exhibition Senghor and the Arts: Reinventing the Universal, Musée du Quai Branly, Paris, from February 7 to November 19, 2023.

Two years after the creation of the present work, in 1974, Younoussé Seye would embody this power as the sole female artist exhibited in the landmark exhibition *Art Sénégalais d'Aujourd'hui*, organized by President Leopold Sedar Senghor in Paris' Grand Palais. In 1977, she is celebrated in her home country, becoming the first woman to receive a solo show at the Grand Théâtre Sorano.

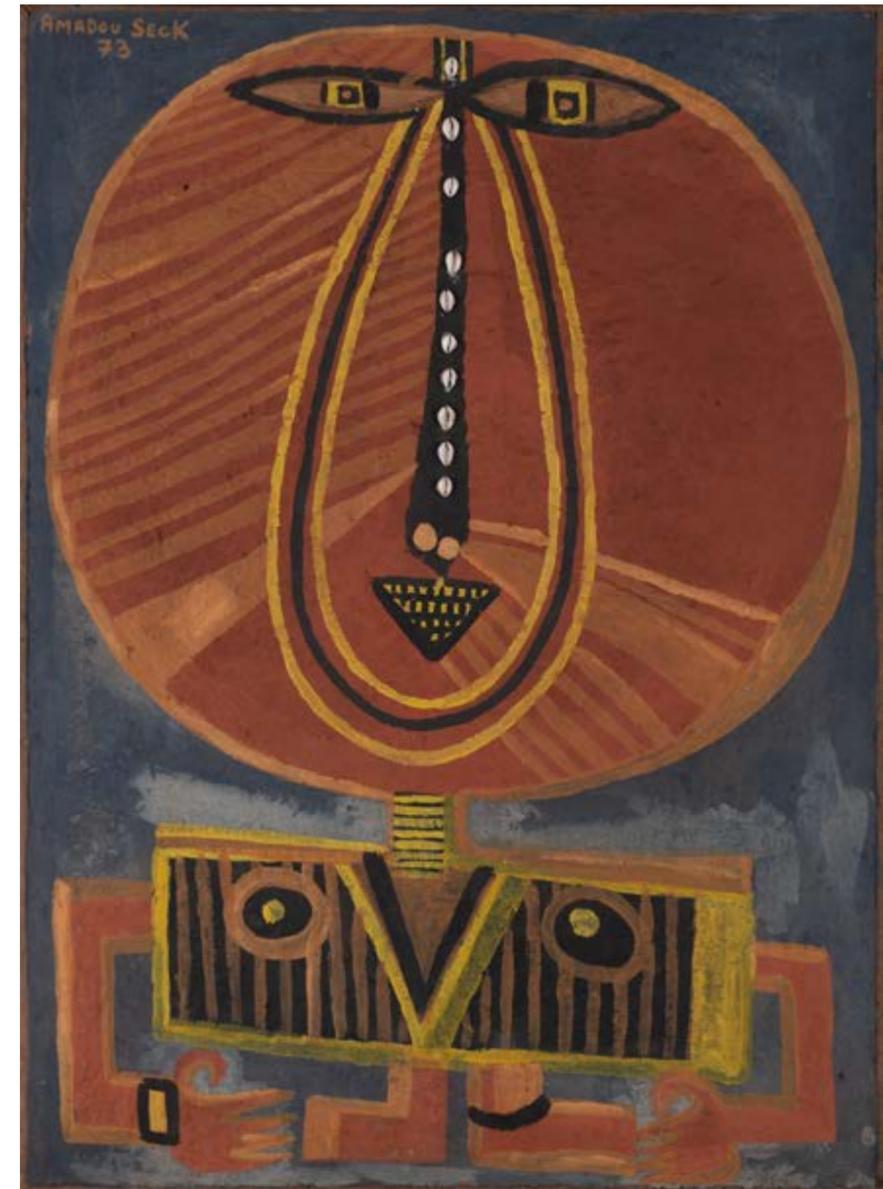
21. **Younousse Seye** (née en 1940, Sénégal)
Sans titre, 1972
Huile sur toile et cauris
Signé et daté "Seye Younousse 72" en bas à droite
93 x 73 cm
Provenance
Bayeux Enchères, Bayeux, 18 avril 2022, lot 249
Collection particulière, Paris
8 000 / 12 000 €





22

22. **Amadou Sow** (1951-2015, Sénégal)
Sans titre, 1984
Gouache sur papier
Signé et daté "AMADOU SOW 84" en bas à droite
60 × 80 cm
Provenance
Collection Michel et Régine Renaudeau, Paris
2000 / 4000 €



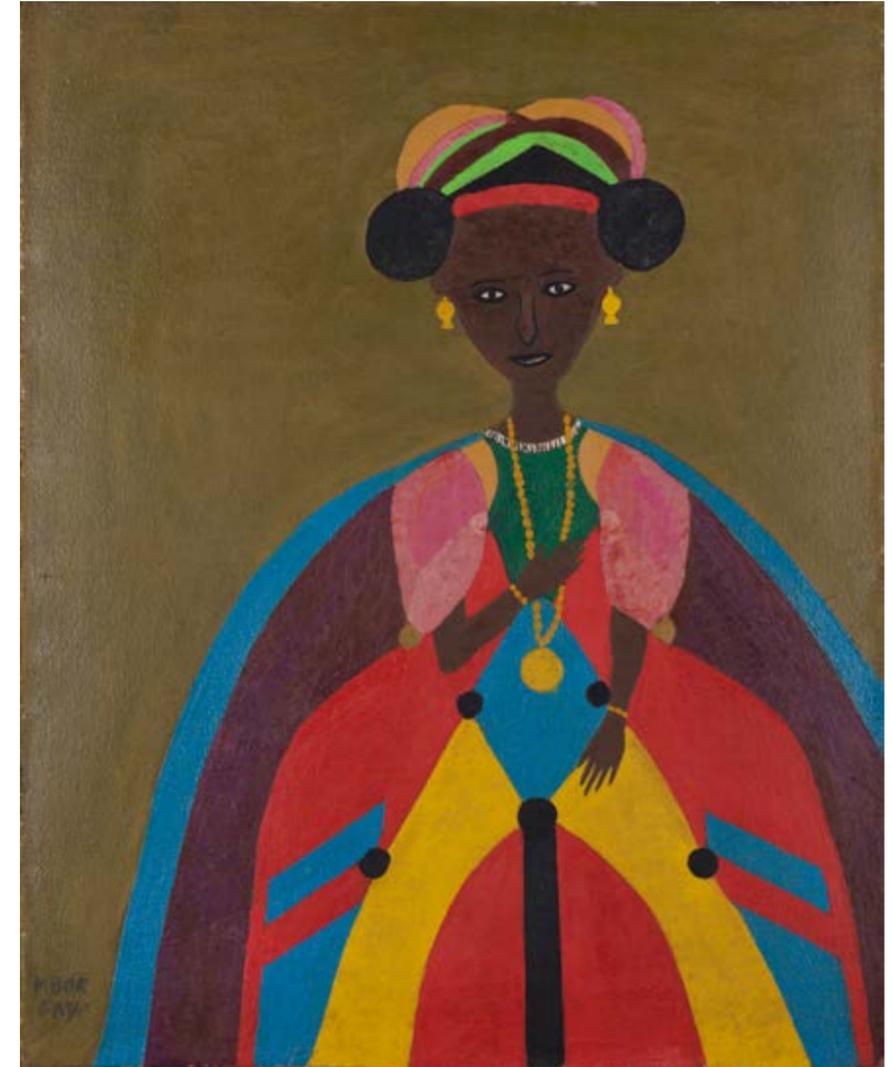
23

23. **Amadou Seck** (né en 1950, Sénégal)
Sans titre (Poupée Ashanti), 1973
Technique mixte sur panneau
Signé et daté "AMADOU SECK 73" en haut à gauche
124 × 90 cm
Provenance
Collection Michel et Régine Renaudeau, Paris
Publication
Revue Noire, *Anthologie de l'art africain du XX^e siècle*,
Revue Noire, Paris, 2001, pp.236-237
8000 / 12000 €



24

24. M'bor Faye (vers 1900-1984, Sénégal)
Sans titre (Scène de village)
Gouache sur toile
65 × 81 cm
Provenance
Collection Michel et Régine Renaudeau, Paris
5000 / 7000 €



25

25. M'bor Faye (vers 1900-1984, Sénégal)
Sans titre (Portrait de femme)
Gouache sur toile
Signé "M'bor Faye" en bas à gauche
81 × 65 cm
Provenance
Collection Michel et Régine Renaudeau, Paris
5000 / 7000 €



26



27

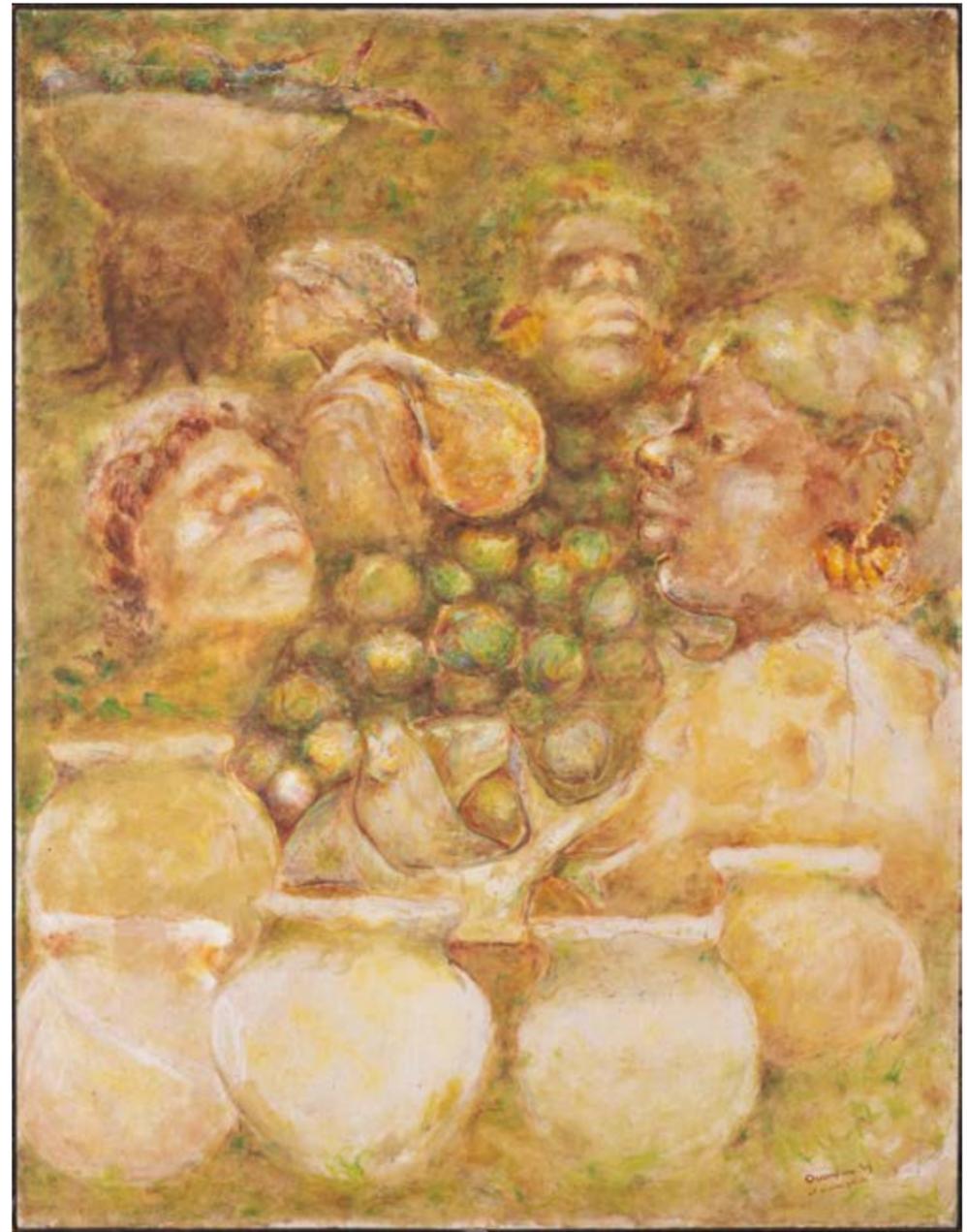
26. **Chérif Thiam** (né en 1951, Sénégal)
Sans titre (Composition avec personnages), 1990
Huile sur toile
Signé et daté "CHERIF THIAM 90" en bas à droite
40 × 60 cm
Provenance
Collection particulière, France
3 000 / 5 000 €

27. **Khalifa Gueye** (1945-2004, Sénégal)
Sur la place du village, 1993
Huile sur toile
Signé "Khalifa Gueye" en bas à gauche ; daté "1993"
en bas à droite ; titré "Sur la place du village" au dos
48 × 60 cm
Provenance
Collection particulière, France
3 000 / 5 000 €



28

28. Clément Ouezzin Coulibaly (1944-1993, Sénégal)
Sans titre (Paysage californien), 1982
Pastel sur papier
Daté, signé "15.9.82 Ouezzin" en bas à droite
23,5×32 cm
Provenance
Collection Michel et Régine Renaudeau, Paris
2000/3000€



29

29. Ousseynou Ly (né en 1943, Sénégal)
Scène de marché, vers 1980s
Huile sur toile
Signé "Ousseynou Ly dit Fidèle Artiste" en bas à droite
115,5×89 cm
Provenance
Collection Michel et Régine Renaudeau, Paris
6000/8000€

30. **Seyni Awa Camara** (née en 1945, Sénégal)
Ensemble de deux sculptures
Terre cuite
Hauteur : 22,5 cm (chaque)
Provenance
Collection Michel et Régine Renaudeau, Paris
1500 / 2000 €



Photos: © D.R.

31. **Seyni Awa Camara** (née en 1945, Sénégal)
Ensemble de trois sculptures
Terre cuite
Hauteur : 28 cm
Hauteur : 22 cm
Hauteur : 21 cm
Provenance
Collection Michel et Régine Renaudeau, Paris
2000 / 3000 €





32

32. **Amadou Bâ** (né en 1944, Dakar)
Sans titre (Scène pastorale), 1991
Huile sur toile
Signé et daté "Ba 91" en bas à droite
40 x 60 cm
Provenance
Collection particulière, France
2500 / 4000 €



DÉTAIL LOT 31



Photos: © D.R.

El Anatsui

FR

« C'est sur l'échantillon de la vieille corde qu'on en tisse une nouvelle. Je connaissais ce proverbe quand j'étais petit. Je commence maintenant à en comprendre la portée. »

El Anatsui

Au milieu du vingtième siècle, les nations africaines initient une demande collective pour la fin de l'hégémonie européen. A la suite, on observe un transfert du pouvoir qui mènera progressivement aux indépendances ainsi qu'à une nouvelle vision africaine puisant dans les racines historiques afin de forger l'identité postcoloniale du continent. Dans la lignée des leaders et des intellectuels de l'époque, les écoles d'art mettent en place un nouvel enseignement émancipé des techniques apprises en Europe.

Dans la lignée de l'enseignement de Uche Okeke et de la Zaria Art Society, El Anatsui, jeune diplômé de l'université des sciences et technologies Kwame Nkrumah de Kumasi au Ghana, devenu professeur à l'université de Nsukka au Nigéria en 1975 incite ses étudiants à observer leur environnement immédiat et à puiser dans les pratiques vernaculaires et historiques du pays. C'est à cette époque qu'il découvre les monolithes Akwanshi dans la cour du Musée national de Lagos, les terres cuites Nok ou encore, la peinture corporelle igbo, connue sous le nom de uli dont il assimile les motifs afin de les inclure dans son oeuvre.

Si le bois était présent depuis ses premières années d'étude, c'est à l'occasion d'une résidence d'artistes qu'il réalise à Cummington, Massachusetts, États-Unis en 1980 que l'artiste intègre à sa pratique le maniement de la tronçonneuse à des fins artistiques. Sur des planches de bois qu'il juxtapose en fonction de la dimension qu'il souhaite donner à son oeuvre, l'artiste trouve la forme idéale pour lui permettre d'explorer les possibilités expressives et graphiques de son "nouvel outil". "Les lacérations obtenues sont pour lui une manière de parler de la violence épistémique, culturelle et politique exercée sur l'Afrique par les empires européens à l'époque de la colonisation".

A l'aide de fer chauffé à blanc, il réalise des lignes en tailles douces de couleurs sombre s'apparentant d'avantage au dessin qu'à de la sculpture. Rapidement, c'est à l'aide d'un chalumeau, qu'il noircit bientôt toute la surface du bois pour en souligner les contrastes.

Les tableaux en reliefs qui en résultent rappellent la chaîne et la trame des étoffes tissées par les peuples Ewe dans lesquelles l'artiste puise son inspiration.

Après cinquante ans de pratique continue et d'expérimentation à l'aide d'une variété de supports, El Anatsui reçoit le Lion d'or pour l'ensemble de sa carrière à la 56ème Biennale de Venise. L'octroi du Prix Praemium Imperiale pour la sculpture par la Japan Art Association suit rapidement en 2016. La même année, Anatsui reçoit un doctorat honorifique de l'université de Harvard (2016), de l'Université de Cape Town (2016), puis en 2017 de l'Université Kwame Nkrumah pour la Science et la Technologie. En 2019, son oeuvre est à nouveau exposée à Venise, de manière magistrale, aux côtés d'autres artistes, au sein du premier pavillon de son pays d'origine, à la Biennale d'art contemporain de Venise.

Plus récemment, en 2019, l'exposition El Anatsui, *Triumphant Scale*, curatée par Okwui Enwezor et Chika Okele-Agulu, est inaugurée à la Haus der Kunst de Munich. Cette exposition monographique d'envergure présente des sculptures monumentales réalisées en bouchons de bouteilles mais aussi des sculptures en bois et des reliefs muraux moins connus, datant du milieu des années 1980 à la fin des années 1990, des sculptures en céramique des années 1970, ainsi que des dessins, des gravures et des carnets de croquis. L'exposition itinérante a été également montrée au Kunstmuseum de Berne, au Mathaf de Doha ainsi qu'au musée Guggenheim de Bilbao.

EN

"It is on the sample of the old rope that one weaves a new one. I knew this saying as a little kid. I am now getting to understand its import."

El Anatsui

In the mid-twentieth century, African nations initiated a collective demand for an end to European hegemony. In the wake of these increasingly pressing demands, emerged a transfer of power that gradually led to independence and a new African vision that drew on historical roots to forge a post-colonial identity for the continent. In line with the leaders and intellectuals of the time, art schools set up a new teaching system emancipated from the techniques learned in Europe.

In the line of the teachings of Uche Okeke and the Zaria Art Society, El Anatsui, a young graduate of the Kwame Nkrumah University of Science and Technology in Kumasi, Ghana, who became a professor at the University of Nsukka, Nigeria in 1975, encouraged his students to observe their immediate environment and to draw on the vernacular and historical practices of the country. It was at this time that he discovered the Akwanshi monoliths in the courtyard of the National Museum of Lagos, the Nok terracottas and the Igbo body painting, known as uli, whose motifs he assimilated to include in his work.

If wood was present since his first years of study, it is during an artist's residency that he carried out in Cummington, Massachusetts, United States in 1980 that the artist integrated the use of the chainsaw for artistic purposes into his practice. On wooden boards that he juxtaposes according to the dimension he wishes to give to his work, the artist finds the ideal form to allow him to explore the expressive and graphic possibilities of his "new tool". "The lacerations obtained are for him a way of speaking about the epistemic, cultural and political violence exerted on Africa by the European empires at the time of colonization .

With the help of tinned iron, he creates lines in soft, dark colors that are more like drawings than sculptures. Quickly, with the help of a blowtorch, he blackens the whole surface of the wood to underline the contrast. The resulting paintings in relief recall the warp and weft of the fabrics woven by the Ewe people from which the artist draws his inspiration.

After fifty years of continuous practice and experimentation in a variety of media, El Anatsui was awarded the Golden Lion for Lifetime Achievement at the 56th Venice Biennale. The award of the Praemium Imperiale Prize for Sculpture by the Japan Art Association soon followed in 2016. That same year, Anatsui received an honorary doctorate from Harvard University (2016), the University of Cape Town (2016), and then in 2017 from the Kwame Nkrumah University for Science and Technology. In 2019, his work was again on display in Venice, masterfully exhibited alongside other artists, in his home country's first pavilion at the Venice Biennale of Contemporary Art.

More recently, in 2019, the exhibition El Anatsui, *Triumphant Scale*, curated by Okwui Enwezor and Chika Okele-Agulu, opened at the Haus der Kunst in Munich. This major monographic exhibition presented the monumental sculptures made of bottle caps, but also lesser-known wooden sculptures and wall reliefs from the mid-1980s to the late 1990s, ceramic sculptures from the 1970s, as well as drawings, prints and sketchbooks. The touring exhibition was also shown at the Kunstmuseum in Bern, the Mathaf in Doha, and the Guggenheim Museum in Bilbao.

Photos: © D.R.





33. El Anatsui (né en 1944, Ghana)
Sans titre, 2001
Technique mixte sur bois
Ensemble de 15 panneaux de bois sculpté et peint
Signé et daté "EL 01" en bas à droite
60 x 152 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste par le
propriétaire actuel
Collection particulière, Nigéria
70 000 / 90 000 €



34. **Twins Seven Seven** (1944-2011, Nigéria)
The father of birds, 1985
Technique mixte sur bois
244 × 122 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste
Collection particulière, France
10 000 / 15 000 €





35

35. Twins Seven Seven (1944-2011, Nigéria)
The man that feeds his lovers with bees and honey,
1985
Encre et feutres sur papier
Titre "The Man that feeds his lovers with bees
and honey" en bas à gauche ; signé et daté
"Twins Seven Seven 85" en bas à droite
51 x 61 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste
Collection particulière, France
3000 / 5000 €



36

36. Twins Seven Seven (1944-2011, Nigéria)
Twins festival, 2002
Technique mixte sur tissu
Titre "Twins Festival" en bas à gauche ; signé,
daté "Twins Seven Seven 2002" en bas à droite
82,5 x 106 cm
Provenance
Collection particulière, France
2000 / 4000 €



37

37. **Emmanuel Ekong Ekefrey** (né en 1952, Nigéria)

Sans titre

Technique mixte sur toile

Signé "Ekefrey" en bas à droite

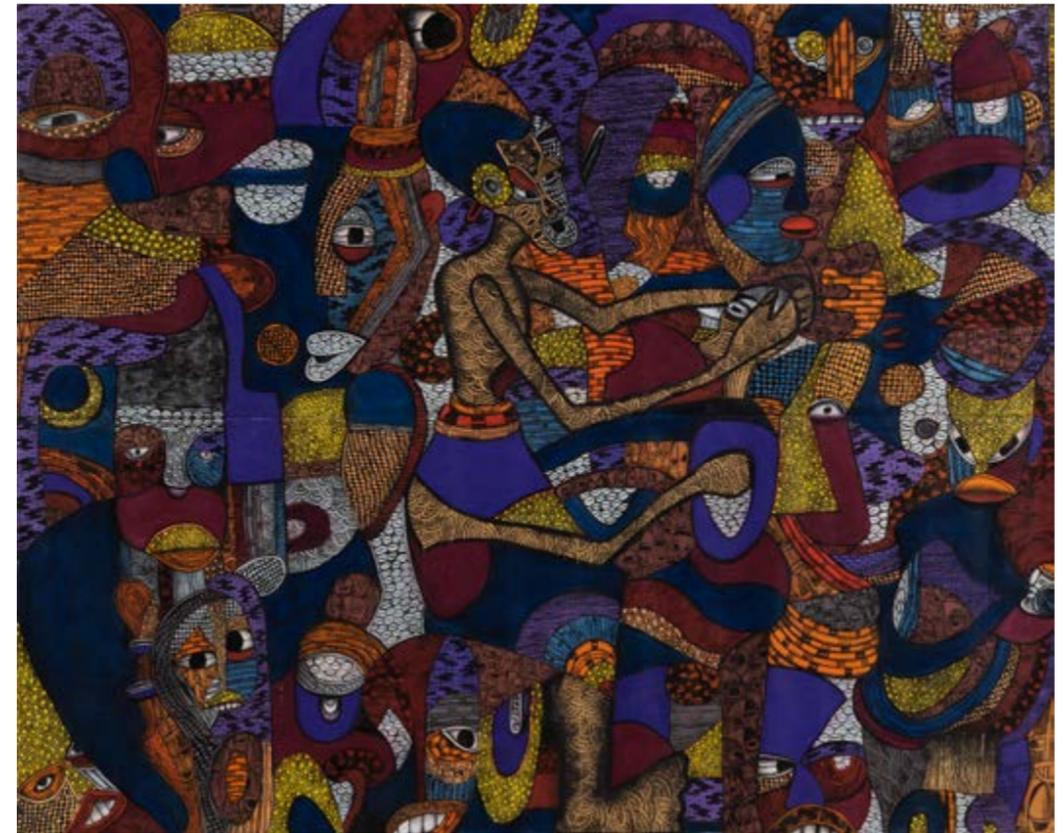
135 × 267 cm

Provenance

Acquis directement auprès de l'artiste

Collection particulière, France

3 000 / 5 000 €



38

38. **Emmanuel Ekong Ekefrey** (né en 1952, Nigéria)

Blessing

Technique mixte sur toile

Signé, titré "Blessing by Ekefrey" en bas à droite

170 × 215 cm

Provenance

Acquis directement auprès de l'artiste

Collection particulière, France

3 000 / 5 000 €



39. **Emmanuel Ekong Ekefrey** (né en 1952, Nigéria)

Sans titre

Technique mixte sur toile

Signé "Ekefrey" en bas à droite

136 × 272 cm

Provenance

Acquis directement auprès de l'artiste

Collection particulière, France

3 000 / 5 000 €



40. Kassou Seydou (né en 1971, Sénégal)
Sans titre, 2015
Acrylique sur toile
Signé et daté "Kassou Seydou 2015" à droite
100 × 100 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste
Collection particulière, France
18 000 / 22 000 €



Photos: © D.R.

Aboudia

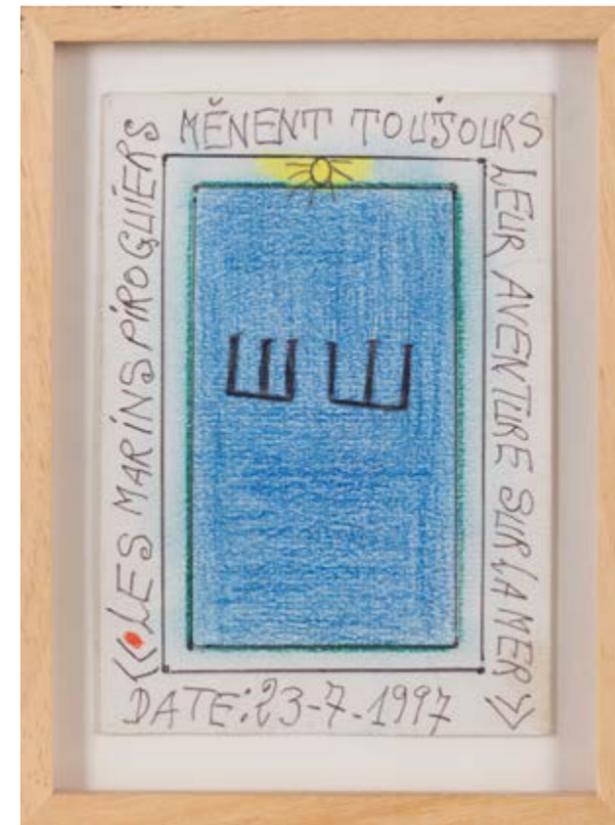
« À travers l'emploi de silhouettes effrayantes, de détails énigmatiques empruntés au vaudou, de graffitis et de paroles «nouchi» (une sorte d'argot inventé à la fin des années 1970 et utilisé dans les rues d'Abidjan par les jeunes marginaux, ndlr), j'exprime la violence de la rue pour les enfants qui y vivent. Je ne cherche pas à la gommer, au contraire, je veux qu'elle frappe. »

"Through the use of frightening silhouettes, enigmatic details borrowed from voodoo, graffiti and "nouchi" words (a kind of slang invented in the late 1970s and used in the streets of Abidjan by marginalized youth, editor's note), I express the violence of the street for the children who live there. I do not seek to erase it, on the contrary, I want it to be striking."

Yéanzi et Aboudia, *l'Art de la transmission*, "La Gazette Drouot", n° 4, 1er février 2019, p. 12.



41. Aboudia (né en 1983, Côte d'Ivoire)
Sans titre
Technique mixte sur toile
Signé et annoté "ABOUDIA" au sein
de la composition, en bas à droite
142 x 155 cm
Provenance
Hôtel Drouot, *Enfants soldats; exposition
d'art contemporain au service de l'enfance*,
du 4 au 12 février 2019
Collection particulière
70 000 / 90 000 €



42. **Frédéric Bruly Bouabré** (1923-2014, Côte d'Ivoire)
Les marins piroguiers mènent toujours leur aventure sur la mer, 1997
Stylo bille et crayons de couleur sur papier cartonné (ensemble de deux dessins)
Titre et daté "23-7-1997" sur le pourtour ;
signé "FB Bruly" au dos
15 x 10,5 cm (chacun)
Provenance
Galerie Magnin-A, Paris
Collection particulière, France
2000/3000 €



43. Ghada Amer (née en 1962, Égypte)
Le baiser, 1992
Huile et broderie sur toile
Signé, daté et titré avec le cachet de l'artiste au dos
30 x 30 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste
Collection particulière, Paris
8 000 / 12 000 €



Gedewon

FR

Gedewon est né et a grandi dans un environnement éthiopien qui croyait la terre plate et n'avait pas encore été refaçonné par la culture occidentale. Intelligent et indomptable, il apprit parallèlement la poésie rhétorique et la « sagesse » secrète, art que l'on appelle « magie noire » en Occident. Après avoir enseigné la poésie rhétorique dans la plus célèbre école de la discipline, il vint s'établir en 1968 dans la capitale, Addis Abeba, où je le rencontrais en 1975 alors que j'étais à la recherche de maîtres en art talismanique.

L'art talismanique éthiopien a des origines gréco-égyptiennes comme il en va des arts talismaniques des trois monothéismes, mais il s'est développé bien davantage. Pour les Ethiopiens, c'est un art maudit initialement révélé par les anges aux humains, puis à quelques « sages » tels qu'Hénoch ou Salomon. Son développement a bénéficié de son implantation dans une société africaine qui rejetait la science grecque et dans laquelle les esprits pouvaient habiter durablement les humains. Il est le chaînon secret entre l'Afrique et l'Occident, mûri durant 1500 ans.

Le succès de l'exposition *Art et médecine d'Ethiopie* au Musée national des arts africains et océaniques en 1992, à laquelle il participa, détermina Gedewon à entamer une carrière de dessinateur, mais un dessinateur bien particulier œuvrant à la limite du nouveau et de l'ancien monde, car il ne renonça jamais à l'efficacité de ses talismans. Les dessins de Gedewon se caractérisent par une apparente harmonie comportant des motifs talismaniques traditionnels, démentie par de fortes ruptures et tensions car le trait et la couleur doivent faire face aux esprits qui tentent d'assaillir par des voies où on ne les attend pas. Cette violence masquée, sans limites, est profondément ancrée dans la psyché et la « sagesse » de Gedewon.

Quelques experts, conservateurs et collectionneurs à l'affût de profondes originalités, s'intéressèrent à son art. Ses œuvres, peu abondantes, furent exposées et acquises à Paris, Tokyo, New York, Zurich, Sao Paulo, Berlin, Londres, Santa Fe... Les plus importants ensembles se trouvent au musée du Quai Branly - Jacques Chirac où il fut exposé en 2021 et dans la collection Jean Pigozzi, qui exposa des œuvres au Metropolitan Museum de New York en 2014. Plusieurs œuvres de Gedewon de la donation Pigozzi font désormais partie de la collection du MoMA.

Le talisman « Arcs-en-ciel » est divisé en quatre secteurs, et comparable au talisman « Terre », qui fût l'objet d'un échange entre l'artiste et Roberto Matta (catalogue de l'exposition *Art et médecine d'Ethiopie*, 1992, p.190). Créé par rotation de la feuille sur une table, il n'a ni haut ni bas. Le terme, en langue guèze, qästä dämännä, littéralement « arc de nuage », signifie arcade et arc en ciel, et possède ainsi une ambiguïté de dimension typique de l'art de Gedewon. Le tremblement du trait, initialement accidentel, était alors devenu partie de sa technique. « Arcs-en-ciel » est la première œuvre de Gedewon à passer en vente publique.

Jacques Mercier

EN

Gedewon was born and raised in an Ethiopian environment that believed the earth to be flat and had not yet been reshaped by Western culture. Intelligent and indomitable, he learned rhetorical poetry and the secret "wisdom" at the same time, an art known in the West as "black magic". After teaching rhetorical poetry in the most prestigious school, he moved to the capital, Addis Ababa, in 1968, where I met him in 1975 while conducting research on the masters of talismanic art.

Ethiopian talismanic art has Greco-Egyptian origins as do the talismanic arts of the three monotheisms, but it has developed much further. For the Ethiopians, it is a cursed art initially revealed by angels to humans, then to some "wise men" such as Enoch or Solomon. Its development benefited from its implantation in an African society that rejected Greek science and in which spirits could inhabit humans permanently. It is the secret link between Africa and the West, matured over a period of over 1500 years.

The success of the *Art and Medicine from Ethiopia* exhibition at the National Museum of African and Oceanic Arts in 1992, in which he participated, determined Gedewon to start a career as an artist, but as a very special draftsman working on the borderline of the new and the old world, who never gave up on the effectiveness of his talismans. Gedewon's drawings are characterized by an apparent harmony of traditional talismanic motifs, underlined by strong breaks and tensions, as line and color must confront the spirits that may try to assail from unexpected paths. This masked violence, without limits, is deeply rooted in the psyche and "wisdom" of Gedewon.

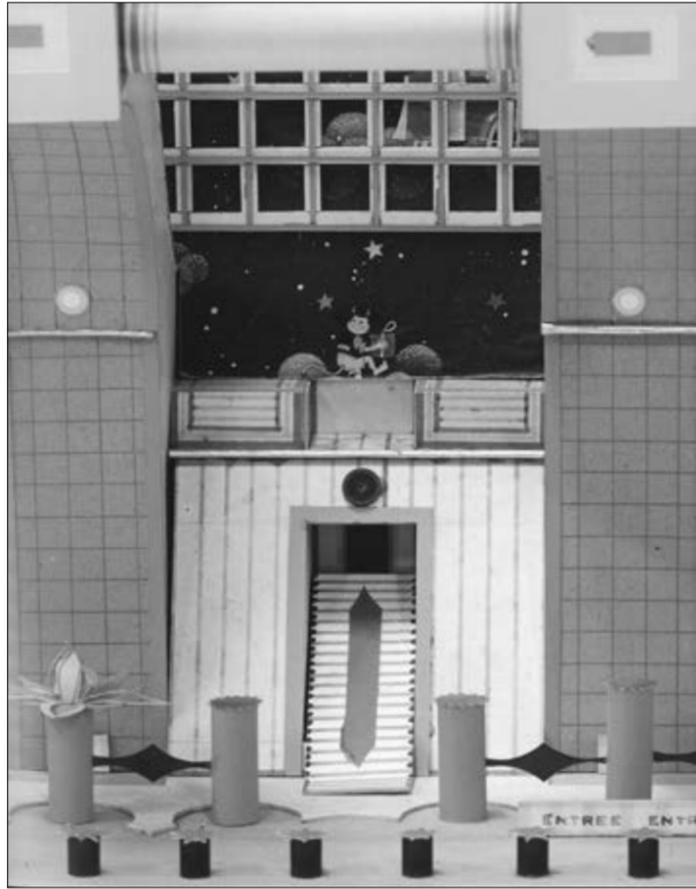
A few experts, curators and collectors on the lookout for deeply original work, became interested in his art. His works, which are rare, have been exhibited and acquired in Paris, Tokyo, New York, Zurich, São Paulo, Berlin, London, Santa Fe.... The most important ensembles of Gedewon's work are in the collections of the Musée du Quai Branly Jacques Chirac where he was exhibited in 2021 and in the Jean Pigozzi collection, the latter of which exhibited several works at the Metropolitan Museum of New York in 2014. A selection of works by Gedewon from the Pigozzi donation are now part of the collection of the MoMA Museum of Modern Art.

The "Rainbows" talisman is divided into four sectors, and comparable to the "Earth" talisman exchanged with Roberto Matta (catalogue of the exhibition *Art and Medicine from Ethiopia*, 1992, p.190). Created by rotating the sheet on a table, it has no top or bottom. The term in the Ge'ez language, qästä dämmäna, literally meaning "cloud bow", means arcade and rainbow, and thus has an ambiguity of meaning typical of Gedewon's art. The trembling of the line, initially accidental, had become part of his technique. "Rainbows" is the first work by Gedewon to be presented on the secondary market.

Jacques Mercier



- 44. Gedewon Mekonen, dit Gedewon** (1939-2000, Ethiopie)
Arc-en-ciel (Qästä Dämmäna), 1997
 Signé, daté selon le calendrier grégorien
 "JANUARY 1997", et annoté en éthiopien en bas :
 "Le nom de ce talisman est qästä dämmäna,
 le compositeur est Meriguéta (Chef des chantres)
 Gedewon Mekonen. Addis Abeba"
 75 x 105,5 cm
 Provenance
 Don de l'artiste
 Collection particulière, France
 10 000 / 15 000 €



DÉTAIL DE L'ŒUVRE BELLE HOLLANDAISE, 1991, COLLECTION DU GRONINGER MUSEUM, PAYS-BAS
© MARTEN DE LEEUW, IN S. SUZUKI, BODYS ISEK KINGELEZ, MOMA THE MUSEUM OF MODERN ART,
NEW YORK, 2018

- 45. Bodys Isek Kingelez** (1948-2015, Congo)
Bodys TV, 1992
Assemblage de carton, papier et plastique
Signé "Bodys-ARTISTA-" au centre ; annoté et daté "Made in Zaïre, Body's Marque, 325. 19 juin 1992" au dos
26 × 16 × 9 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste, 1992
Collection particulière, France
5000/7000 €





Photos: © D.R.

Moké

«C'est en découvrant Kinshasa quarante années après le passage de mon père au Congo que j'ai compris à quel point Moke avait su en saisir l'âme. J'y ai retrouvé les écoliers vêtus de blanc et bleu, les marchés achalandés de sacs de fufu et, surtout, les bars où les bouteilles de Skol et de Primus n'ont pas changé d'un pouce! Mon père aurait ajouté: "La musique non plus". »

Pour une œuvre similaire, voir Long Live Utex Africa (1989), Collection of the MoMA, Museum of Modern Art, New York (Don de la Collection Jean Pigozzi).

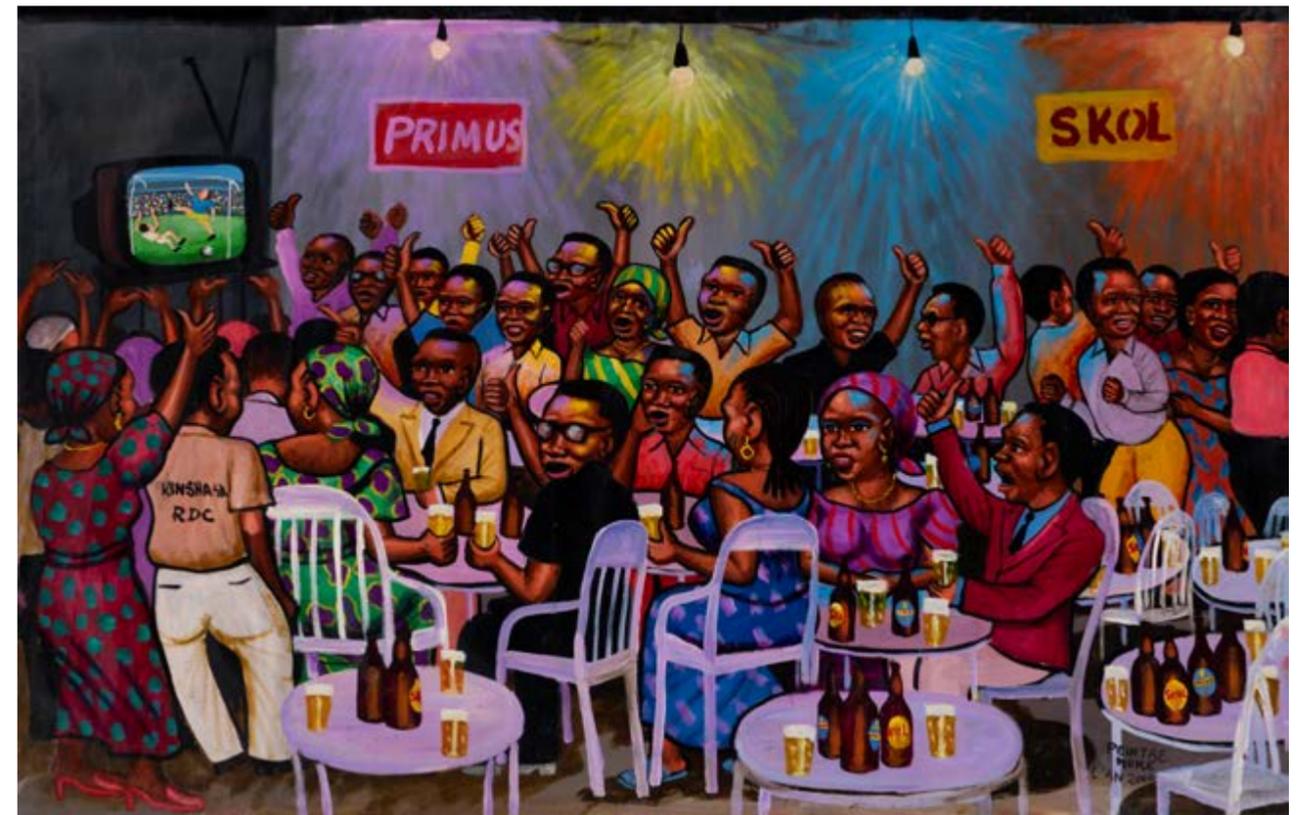
"It was when I discovered Kinshasa forty years after my father's stay in the Congo that I realized how well Moke had captured its soul. I found the pupils dressed in white and blue, the markets filled with bags of fufu and, above all, the bars where the bottles of Skol and Primus have not changed a bit! My father would have added: "Neither has the music"."

For a comparable work, see Long Live Utex Africa (1989), Collection of MoMA, the Museum of Modern Art, New York (Gift of the Jean Pigozzi Collection).

F. Lomami Haffner, "Moké, Tambula Malembe (Moké, allons-y doucement)", *Beauté Congo 1926-2015 Congo Kitoko*, Fondation Cartier pour l'art contemporain, Paris, p. 167.



Photos: © D.L.R.



46. Moké (Monsengo Kejwamfi, dit) (1950-2001, Congo)
L'An 2000
Huile sur toile
Signé, titré "PEINTRE MOKE L'AN 2000" en bas à droite
95 x 150 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste par le propriétaire actuel
Collection particulière, France
10 000 / 15 000 €

Nouvelle peinture congolaise



47

47. Maory Prince (né en 1962, Congo)
J'aime la Lumière, 2016
Acrylique sur toile
Signé et daté "MAORY PRINCE 2016" en bas à droite ; titré "J'AIME LA LUMIÈRE" au centre de la composition
133 x 93 cm
3000 / 5000 €



48

48. Papy Malambu Dibandi (né en 1965, Congo)
Souffrance urbaine, 2009
Acrylique sur toile
Signé et daté "malambu-D 2009" en bas à droite
100 x 160 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste
Collection particulière, Belgique
2500 / 4500 €



49

49. Doudou Mbemba (né en 1978, Congo)
Marché, 2009
Huile sur toile
Signé, daté "Mbemba L. 09" en bas à droite
100 x 120 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste
Collection particulière, Belgique
2000/3000 €



50

50. Doudou Mbemba (né en 1978, Congo)
Travaux manuels, 2005
Huile sur toile
Signé, daté "Mbemba 05" en bas à gauche
100 x 72 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste
Collection particulière, Belgique
1500/2000 €



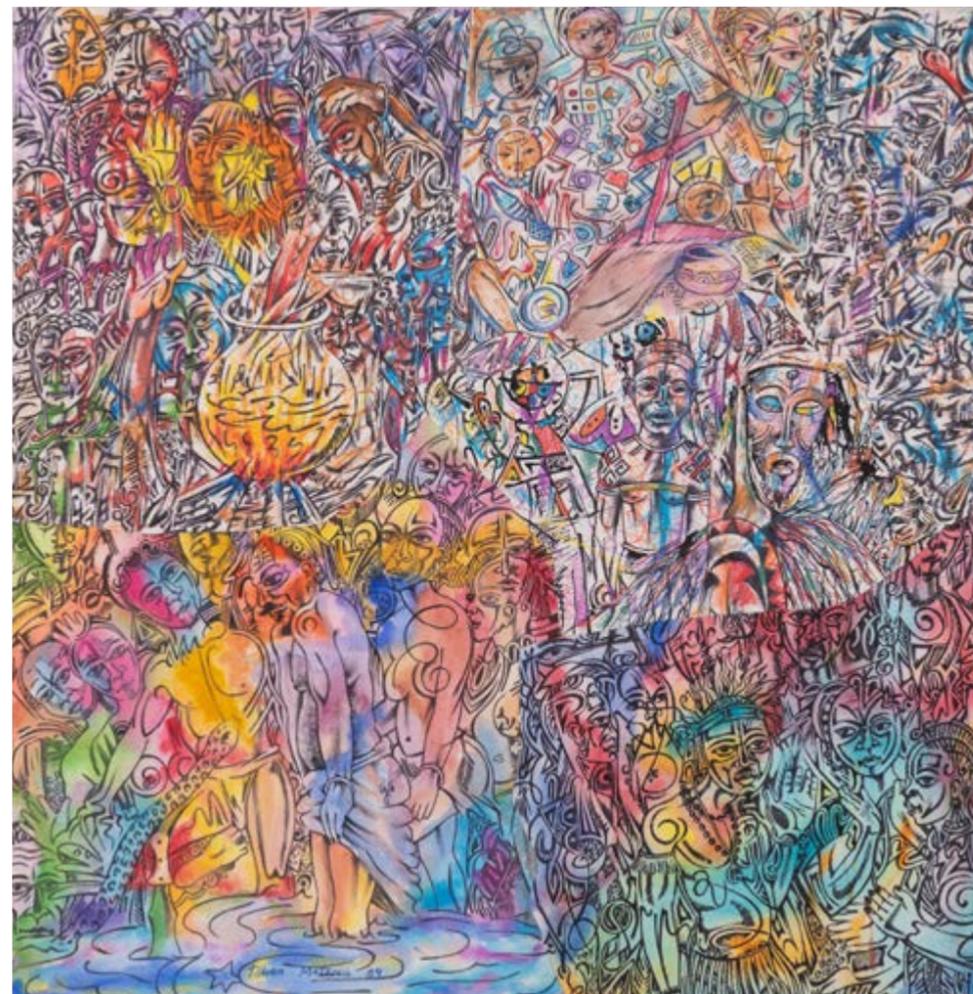
51



52

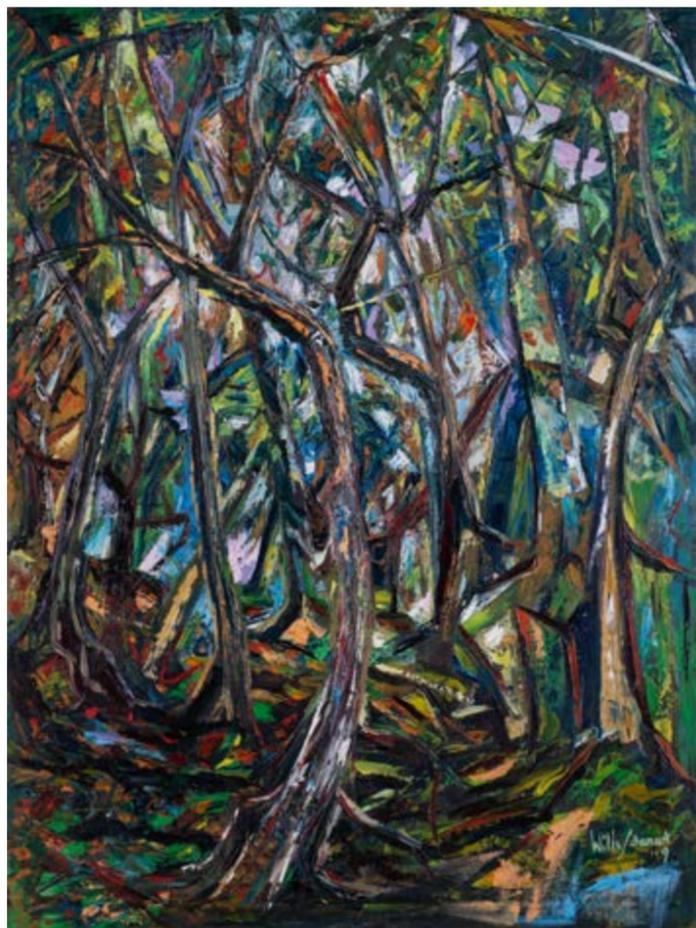
51. Roger Botembe (1959-2019, Congo)
Dans la même direction, 2010
Huile sur toile
Signé "Botembé" écrit à l'envers, en bas à droite ;
gravé dans la couche picturale "Botembe" écrit
à l'envers, en bas à gauche
120 x 100 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste
Collection particulière, Belgique
4000 / 6000 €

52. Raymond Tsham (né en 1963, Congo)
Masques, 2010
Huile sur toile
Signé, daté "Tsham 2010" en bas à droite
60 x 60 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste
Collection particulière, Belgique
3000 / 5000 €



53

53. Raymond Tsham (né en 1963, Congo)
Sans titre (Le baptême du Christ), 1989
Technique mixte sur papiers découpés
Signé et daté "TSHAM MATENG 89"
en bas au centre
50 x 49 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste
Collection particulière, France
5000 / 7000 €



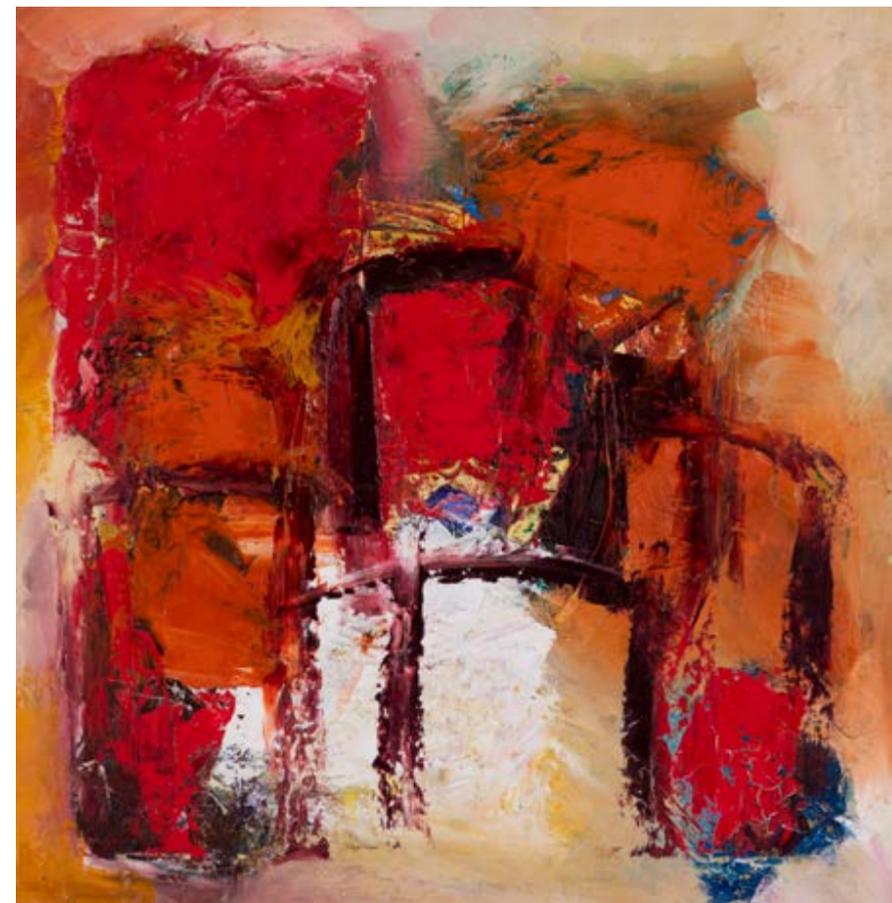
54

54. Willy Baruti (Congo)
Forêt, 2009
Huile sur toile
Signé, daté "Willy Baruti ..9" en bas à droite
95 x 70 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste
Collection particulière, Belgique
1000 / 2000 €

55. Léon Nqwangwatan (Congo)
Village bleu, 2009
Huile sur toile
Signé "Nqwangwatan" en bas à droite
70 x 100 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste
Collection particulière, Belgique
1000 / 2000 €



55

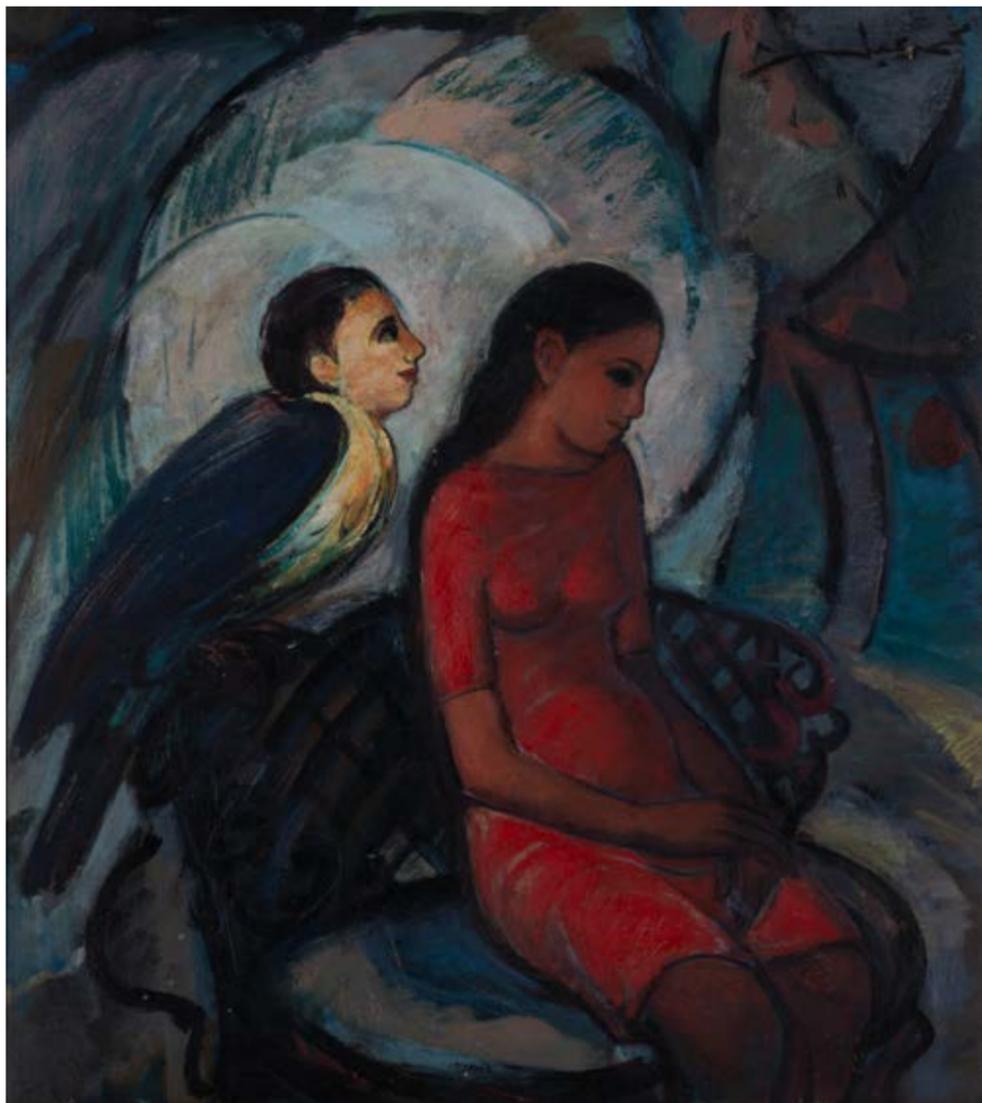


56

56. Egide Bezeyame Nshole (né en 1967, Congo)
Composition chaude, 2010
Huile sur toile
65 x 65 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste
Collection particulière, Belgique
1000 / 2000 €

Egypte

Photos: © D.R.



57

57. Mohamed Abla (né en 1953, Egypte)
Sans titre (Femme en rouge)
Huile sur toile
Signé en arabe en haut à droite
63,5 × 56 cm
Provenance
Collection particulière
8 000 / 12 000 €



58

58. Mohamed Abla (né en 1953, Egypte)
Sans titre (Profil bleu)
Huile sur toile contrecollée sur panneau
Signé en arabe en haut à droite
45 × 43 cm
Provenance
Collection particulière
7 000 / 9 000 €



Photos: © D.R.

Maroc

La collection d'un diplomate américain

FR

La maison PIASA est heureuse d'aborder la scène artistique marocaine à travers la collection intimiste d'un amateur américain. Acquises entre 1971 et 1973, les œuvres que nous présentons ici témoignent de l'effervescence de la scène artistique marocaine à l'aune des années 1970'.

A cette époque, les artistes bénéficient d'un contexte culturel en pleine mutation suite à l'indépendance du Royaume acquise en 1956 et à la formation, à partir de 1964, d'un renouveau culturel influencé par l'enseignement de l'Ecole des Beaux Arts de Casablanca alors dirigé par Farid Belkahia. Le corps enseignant y est composé d'artistes, chercheurs passionnés d'arts populaires et de traditions rurales en marge des écoles d'art européennes. La tradition artistique qui s'y développe met en avant les ascendances multiples - berbères, africaines, arabo-musulmanes, méditerranéennes - et l'enracinement dans l'oralité ; autant d'attributions qui perturbent l'ordre hiérarchique établi par le système des Beaux-arts, et rendent ainsi possible l'articulation entre culture savante et culture populaire; culture artistique et culture matérielle ; culture occidentale et non occidentale.

De nombreuses expositions ont lieu à Rabat, Casablanca, Tanger et Marrakech mêlant les influences académiques et populaires et les différents centres culturels du pays participent activement à la monstration des artistes. C'est le cas du Centre Culturel Américain de Rabat, qui organise de nombreuses expositions qui permettront à notre amateur de rencontrer les artistes avec qui il nouera des amitiés durables.

La collection témoigne des influences artistiques alors en vogue à cette époque, entre académisme et traditions séculaires.

Deux œuvres de petites tailles de l'artiste autodidacte **Chaïbia Tallal** (1929-2004), adouée par le marché, témoignent de sa grande maîtrise de la couleur appliquée en aplats cernés de noir, recréant l'univers rural de l'artiste. Un beau tableau d'**Ahmed Louardiri** (1928-1974) a lui aussi gardé toute sa fraîcheur. Jardinier de métier, l'artiste s'est démarqué par ses compositions ornées de plantes et de palais à l'ambiance féerique recréant un monde mythique puisé dans les sources orales de la tradition populaire. Deux dessins de l'artiste **Brahim Jebari** (1945-1979) puisent encore dans la culture locale qu'il met en scène à l'aide de lignes douces aux teintes pastels.

Témoignant de l'importance de la ville d'Asilah, haut lieu de la culture marocaine fondée dès le IX^e siècle et rendue célèbre par son festival des arts dont le premier s'est tenu pendant l'été 1978, le peintre **Mohamed Hamri** (1932-2000), proche de Paul Bowles et Brion Gysin lui rend un vibrant hommage dans cette huile sur toile aux accents cubisants.

L'influence occidentale se fait également sentir dans le travail de **Karim Bennani** (1936-2023) qui, après les Beaux-Arts de Fès est admis, en 1954, à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Les deux toiles que nous présentons ici, toutes en courbes, dans un chromatisme intense s'ancrent dans une expression plastique dépouillée et une recherche abstraite typique de son œuvre.

Le peintre et sculpteur **Larbi Belcadi** (1930-2001) façonne et modèle la matière, enrichissant sa peinture par l'adjonction de textures formant des reliefs, dont il se joue pour créer un langage pictural propre.

A travers ces quelques œuvres, c'est toute la richesse et la diversité de la création marocaine qui est évoquée.

EN

PIASA is pleased to present a section devoted to the Moroccan art scene through the intimate collection of an American diplomat. Acquired between 1971 and 1973, the works presented here reflect the effervescence of Morocco in the 1970s.

During those years, the artists benefited from a cultural context in full transformation, following the independence of the Kingdom acquired in 1956 and the formation, from 1964, of a cultural revival influenced by the teaching of the School of Fine Arts of Casablanca, then directed by Farid Belkahia. The teaching staff was composed of artists and researchers who were passionate about popular arts and rural traditions beyond the historical heritage of European art schools. The artistic tradition that developed in those years put forward multiple ancestries - Berber, African, Arab-Muslim, Mediterranean - and the rooting in orality; so many attributions that disrupted the hierarchical order established by the Fine Arts system, and thus made possible the articulation between scholarly culture and popular culture; artistic culture and material culture; western and non-western culture.

Numerous exhibitions took place in Rabat, Casablanca, Tangier and Marrakech, mixing academic and popular influences, and the country's various cultural centers actively participated in the presentation of artists. This is the case of the American Cultural Center in Rabat, which organized numerous exhibitions at the favor of which our collector got to meet artists with whom he would form lasting friendships.

The collection bears witness to the artistic influences in vogue at the time, between academicism and secular traditions.

Two small works by the self-taught artist **Chaïbia Tallal** (1929-2004), ever in demand on the market, testify to her great mastery of color applied in flat surfaces surrounded by a network of strong black lines, compositions recreating the rural world she grew up in. A beautiful painting by **Ahmed Louardiri** (1928-1974) has also kept all its freshness. A gardener by trade, the artist distinguishes himself by compositions decorated with plants and palaces in a magical atmosphere inspired by the mythical world drawn from the oral sources of popular tradition. Two drawings by the artist **Brahim Jebari** (1945-1979) still draw from the local culture, here reenacted using soft lines in pastel colors.

With an oil on canvas with cubist accents, the painter **Mohamed Hamri** (1932-2000), close to Paul Bowles and Brion Gysin, pays a vibrant tribute to the city of Asilah, a center of Moroccan culture first founded in the ninth century and made famous by its arts festival.

The Western influence is also felt in the work of **Karim Bennani** (1936-2023) who, after studying Fine Arts in Fez, is admitted to the Ecole des Beaux-Arts in Paris in 1954. The two paintings we present here, all in curves, and with a strong approach to color, are anchored in a reduced palette and an abstract research typical of the artist's work.

The painter and sculptor **Larbi Belcadi** (1930-2001) shapes and models matter, enriching his painting with the addition of texture, creating reliefs from which he creates a distinct pictorial language.

This highly selective ensemble of works, is a true testament to the richness and diversity of Moroccan creation.





CHAÏBIA EN FACE DE SES OEUVRES EXPOSÉES AU CENTRE CULTUREL AMÉRICAIN, 1973, RABAT, MAROC. ©



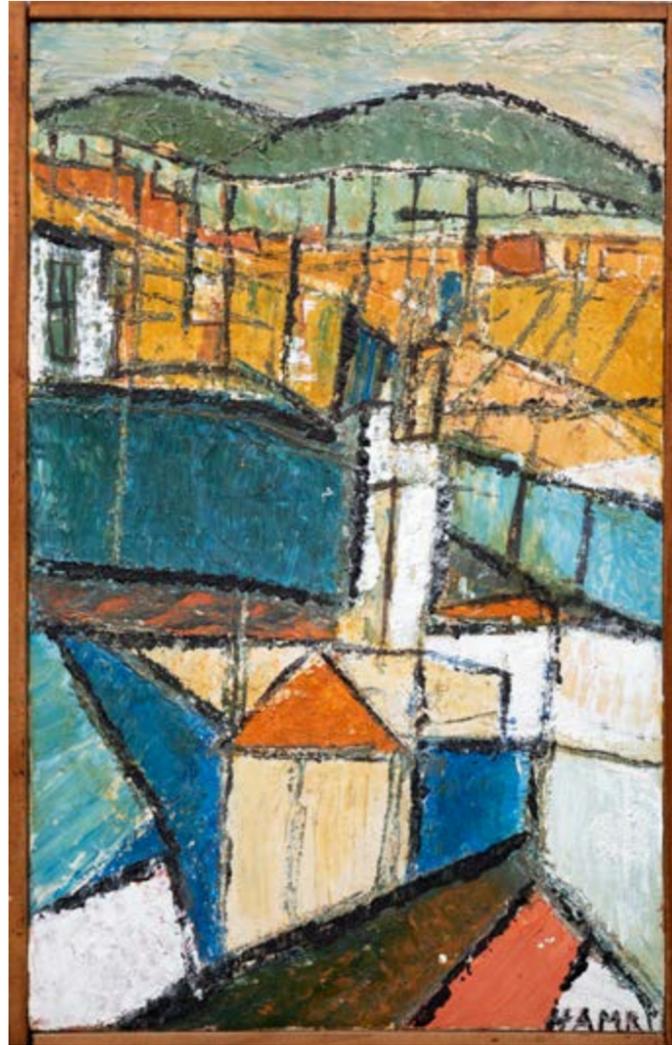
59

- f 59. **Chaïbia Tallal** (1929-2004, Maroc)
Marabout n. 59, 1971
Huile sur toile
Signé "CHAÏBIA" en bas à droite ; titré et numéroté au dos
20 × 25 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste, Casablanca, 1972
Collection particulière, États-Unis
12 000 / 18 000 €

- f 60. **Chaïbia Tallal** (1929-2004, Maroc)
Danseuse n. 53, 1971
Huile sur toile
Signé "CHAÏBIA" en bas à droite ; titré et numéroté au dos
20 × 25 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste, Casablanca, 1972
Collection particulière, États-Unis
12 000 / 18 000 €



60



61

f 61. **Mohamed Hamri** (1932-2000, Maroc)
Asilab, vers 1970
 Huile sur toile
 Signé "HAMRI" en bas à droite
 40 x 25 cm
Provenance
 Acquis directement auprès de l'artiste, Rabat, 1972
 Collection particulière, États-Unis
6000/8000€



62

f 62. **Karim Bennani** (1936-2023, Maroc)
Sans titre, 1970
 Huile sur toile
 Signé et daté "K. Bennani 70" en bas à gauche
 68,5 x 51,5 cm
Provenance
 Acquis directement auprès de l'artiste, Rabat, 1972
 Collection particulière, États-Unis
3000/5000€



63

f 63. **Karim Bennani** (1936-2023, Maroc)
Sans titre, 1968
 Huile sur toile
 Signé et daté "K. Bennani 68" en bas de la composition
 48 x 38 cm
Provenance
 Acquis directement auprès de l'artiste, Rabat, 1972
 Collection particulière, États-Unis
2000/4000€



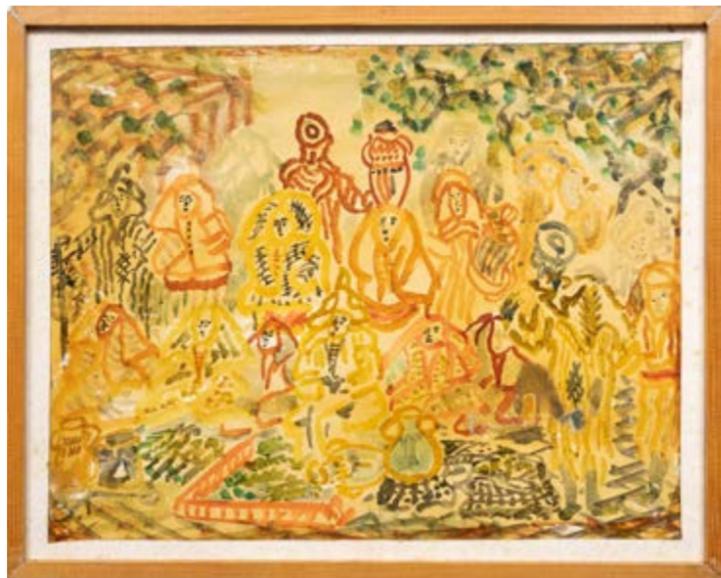
f 64. Ahmed Louardiri (1928-1974, Maroc)
Histoire de Moulay Ismaïl
Tempéra sur panneau
Signé "A. Louardiri", en bas à gauche
52,5×73,5 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste, Casablanca, 1972
Collection particulière, États-Unis
15 000 / 20 000 €



65

f 65. **Brahim Jebari** (1945-1979, Maroc)
Mosquée, 1973
Papier marouffé sur bois
38 × 23 cm
Provenance
Acquis à Rabat en 1972
Collection particulière, États-Unis
2000 / 4000 €

f 66. **Brahim Jebari** (1945-1979, Maroc)
Scène de souk
Papier marouffé sur bois
27,5 × 35 cm
Provenance
Acquis à Rabat en 1972
Collection particulière, États-Unis
2000 / 4000 €

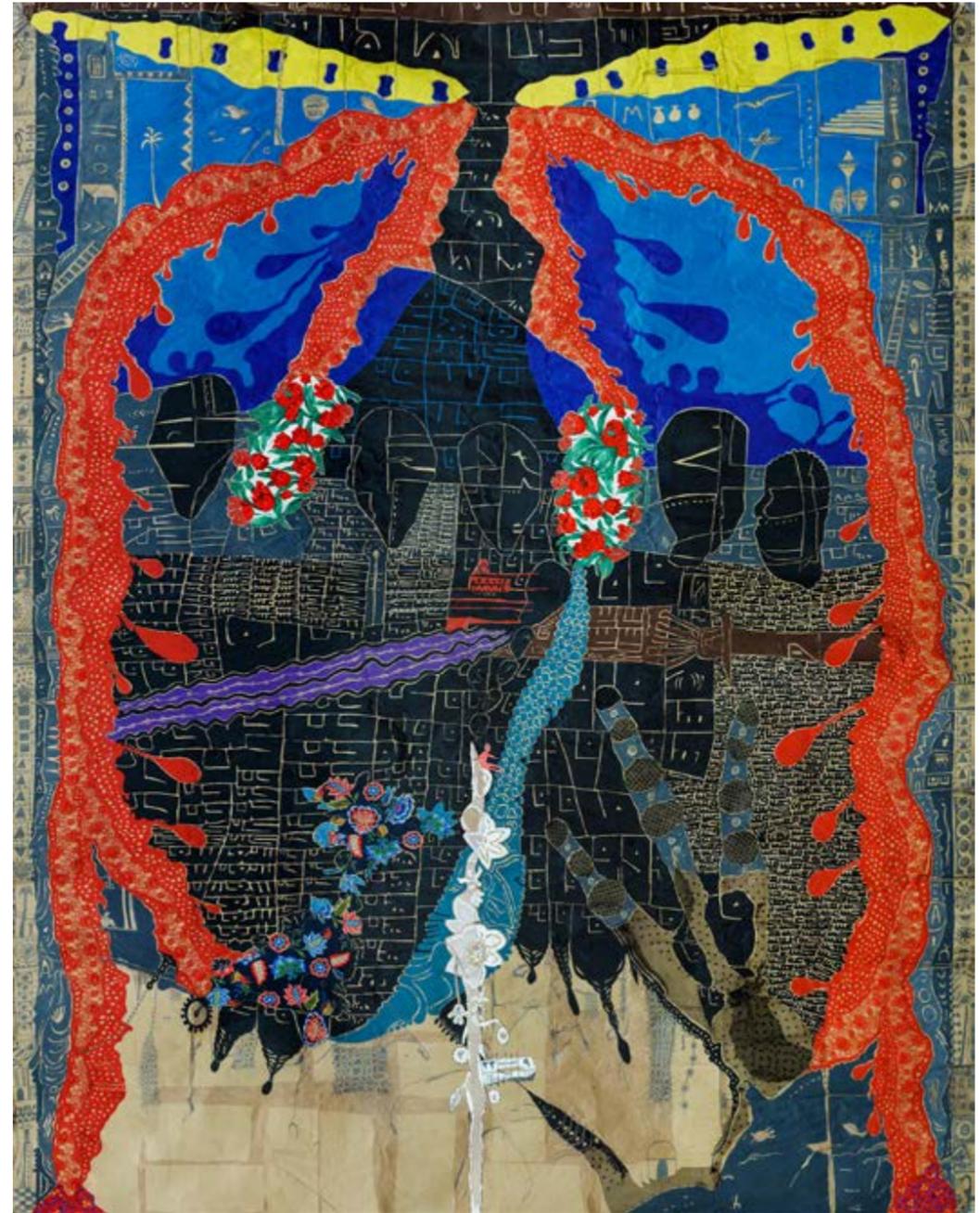


66

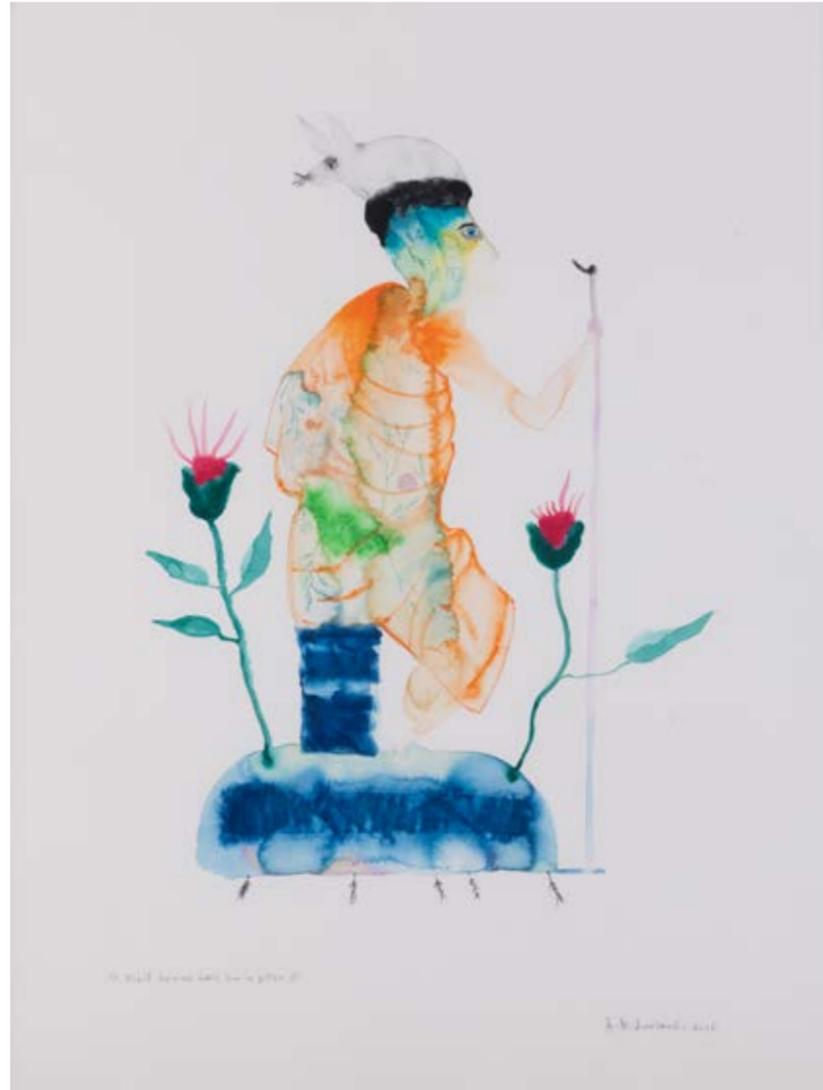


67

f 67. **Larbi Belcadi** (1930-2001, Maroc)
Sans titre, vers 1970
Huile sur toile et colle sur panneau de bois
Signé "L. Belcadi" en bas à droite
60 × 39 cm
Provenance
Sloan's Auctions, Washington DC, 1989
Collection particulière, États-Unis
2000 / 4000 €



f 68. Fathi Hassan (né en 1957, Egypte)
Reminder Fragment, 2021
Technique mixte sur papier
Titré, daté et signé "Reminder Fragment 2021
Fathi Hassan" au dos
190 x 145 cm
12 000 / 18 000 €



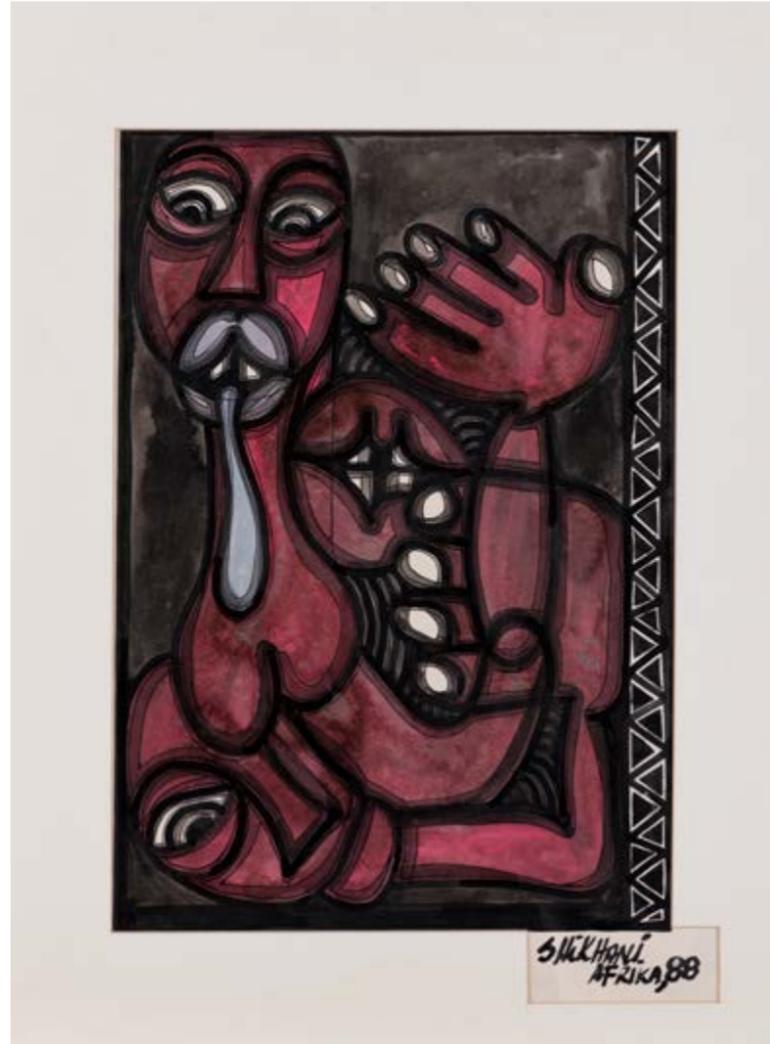
69

69. Franck Lundangi (né en 1958, Angola)
Vieil homme assis sur un pilier, 2016
Aquarelle sur papier
Titre "Vieil homme assis sur un pilier" en bas
à gauche; signé et daté "f. k. Lundangi 2016"
en bas à droite
77 × 57 cm
Provenance
Galerie Anne de Villepoix, Paris
Collection particulière, France
4 000 / 6 000 €



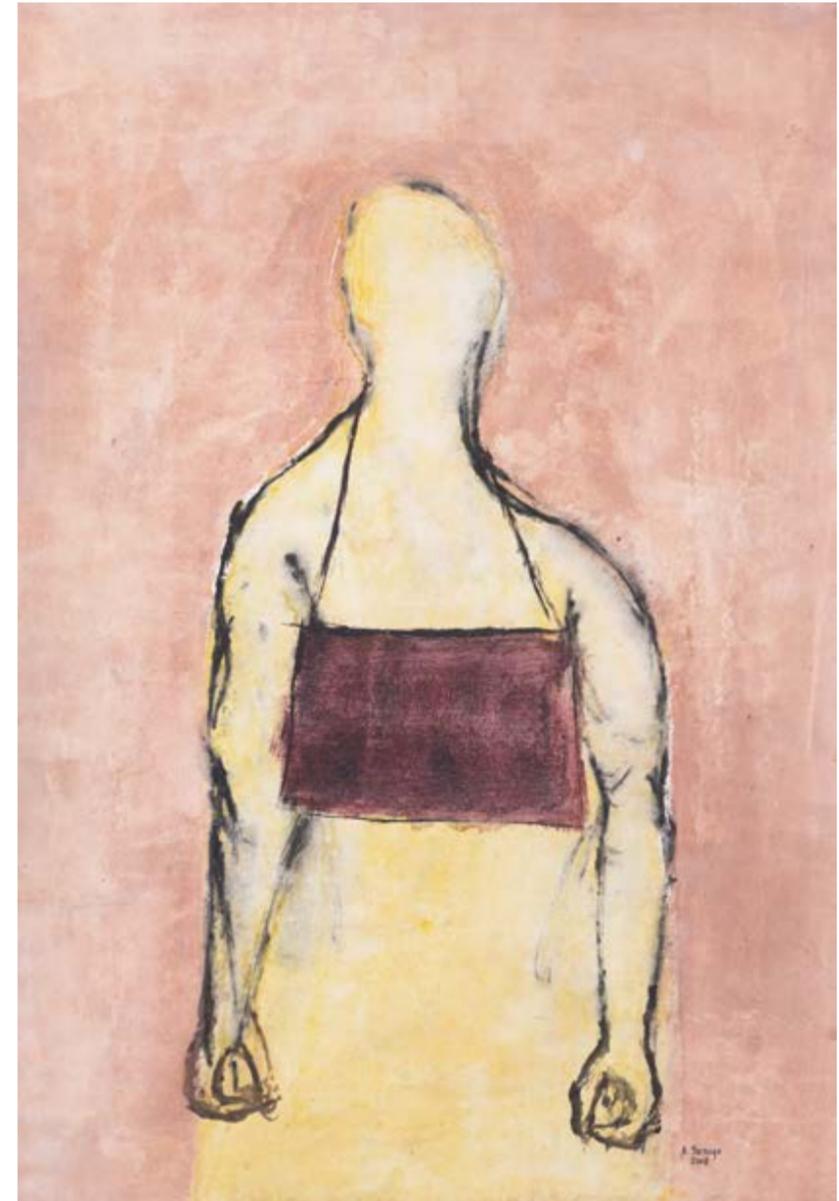
70

70. Abe Odedina (né en 1960, Nigéria)
Herald, 2021
Acrylique sur bois
122 × 80 cm
Provenance
Nil Gallery, Paris
Collection particulière, Paris
5 000 / 8 000 €



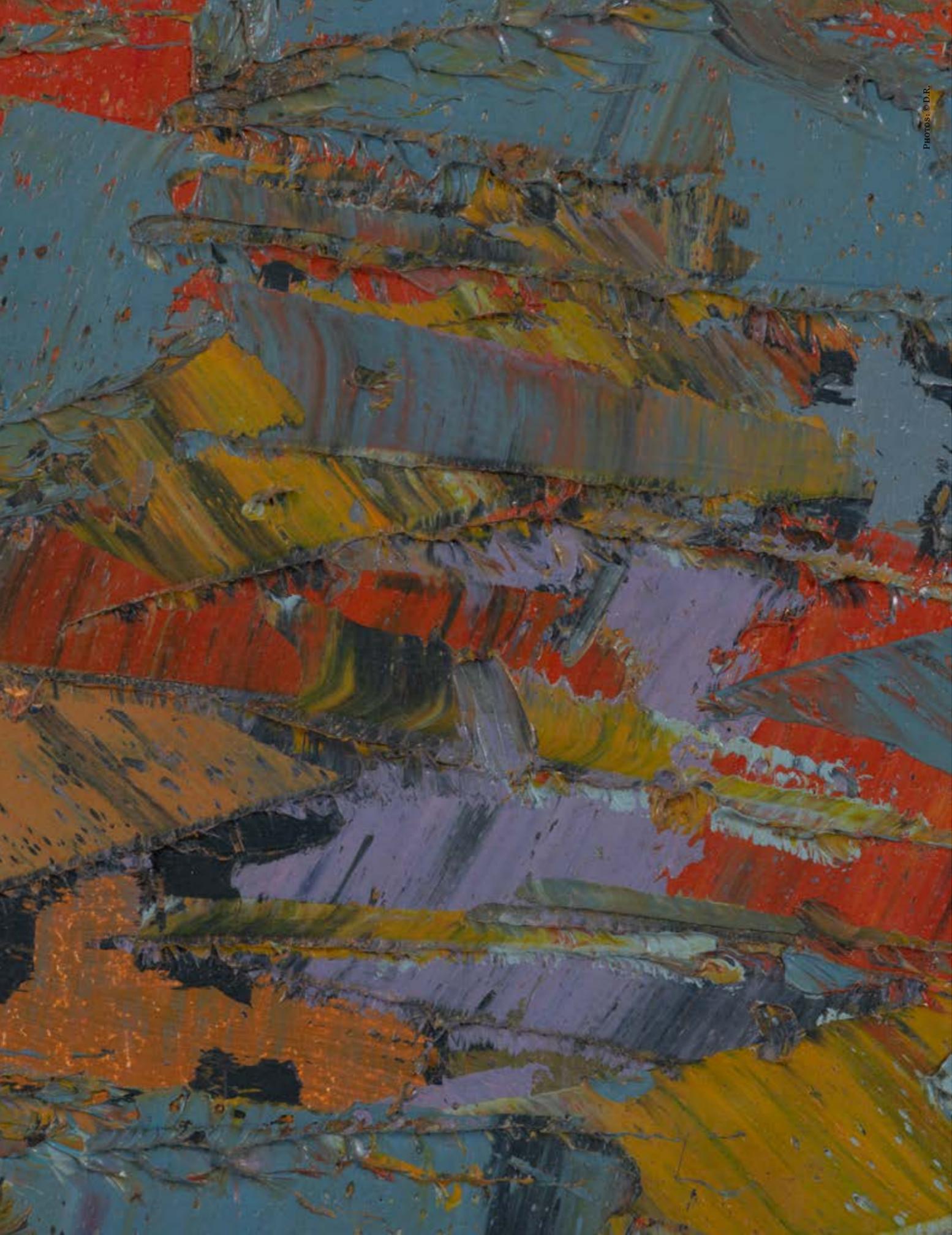
71

71. Ernesto Shikani (1934-2010, Mozambique)
Sans titre, 1988
Technique mixte sur toile
Signé, daté et situé "SHIKANI, AFRIKA, 1988"
en bas à droite
Dimensions de l'œuvre encadrée : 58 x 42,5 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste
Collection particulière, France
1500 / 2500 €



72

72. Amadou Sanogo (né en 1977, Mali)
Sans titre, 2008
Acrylique sur toile
Signé et daté "A. Sanogo 2008" en bas à droite
147 x 100 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste, 2010
Collection particulière, France
5000 / 7000 €



Photos: © D.R.



73

73. Ablade Glover (né en 1934, Ghana)

Sans titre (Scène de marché), 1991

Huile sur toile

Signé, daté "glo 91" en bas à gauche ;

numéroté "150" au dos

60 × 75 cm

Provenance

Collection d'entreprise Rhénanie-du-Nord-
Westphalie

Van Ham, Köln, 5 juin 2019, lot 650

Acquis à cette vente par le propriétaire actuel

Collection particulière, Allemagne

4 000 / 6 000 €



74

74. Malangatana Ngwenya (1936-2011, Mozambique)
Sans titre, 1993
Encre sur papier
Signé et daté "Malangatana 93" en bas à droite
24 x 16 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste
Collection particulière, France
1000 / 2000 €



75

75. Joseph Ntensibe (né en 1953, Ouganda)
Sans titre (Sous bois), 2010
Huile et pastel gras sur toile
120 x 170 cm
Provenance
PIASA, Paris, 24 juin 2020, lot 57
Collection particulière, France
8000 / 12000 €



76

76. Amidou Dossou (né en 1965, Bénin)
Masque baume Géléde, Yoruba-Nago
Bois
Hauteur : 47 cm
Provenance
Collection particulière, France
2000 / 3000 €



77

77. Amidou Dossou (né en 1965, Bénin)
Masque baume Géléde, Yoruba-Nago
Bois
Hauteur : 35 cm
Provenance
Collection particulière, France
3000 / 5000 €



78

78. Abou Traoré (né en 1960, Burkina Faso)
Batiguê Kourou (La grande aventure), 2019
Bronze à patine brune
Hauteur du bronze: 75 cm
Hauteur du socle: 7 cm
3500 / 5500 €



79

79. Abou Traoré (né en 1960, Burkina Faso)
Sicongo, 2021
Bronze à patine brune
Hauteur du bronze: 39,5 cm
Hauteur du socle: 8,5 cm
2000 / 4000 €



80

80. Sane Wadu (né en 1954, Kenya)
Sans titre, vers 1988
Huile sur papier
Signé "sane wadu" en bas à droite, annoté "Sane Wadu
Kenia/Nairobi ca. 1988 Watatu Gallery" au dos
49 x 38 cm
Provenance
Galerie Watatu, Nairobi
Collection particulière, Allemagne
2000 / 3000 €



81

81. **Fernando Alvim** (né en 1963, Angola)
Composition sans titre, 1991
Pastel et fusain sur papier
Signé et daté "Alvim 91" en bas à gauche
21 x 32 cm
Provenance
Acquis directement auprès de l'artiste
Collection particulière, France
1500/2000 €



82

82. **Colleen Madamombe** (née en 1964, Zimbabwe)
Srikiro Spirit Medium, 1997
Serpentine et springstone
Signé "Colleen" sur la base
H 18 x L 16 x P 12 cm
Cette œuvre est vendue avec un certificat signé de
la Galerie Shona, Harare
Provenance
Galerie Shona, Harare
Collection particulière, Europe
1500/2000 €

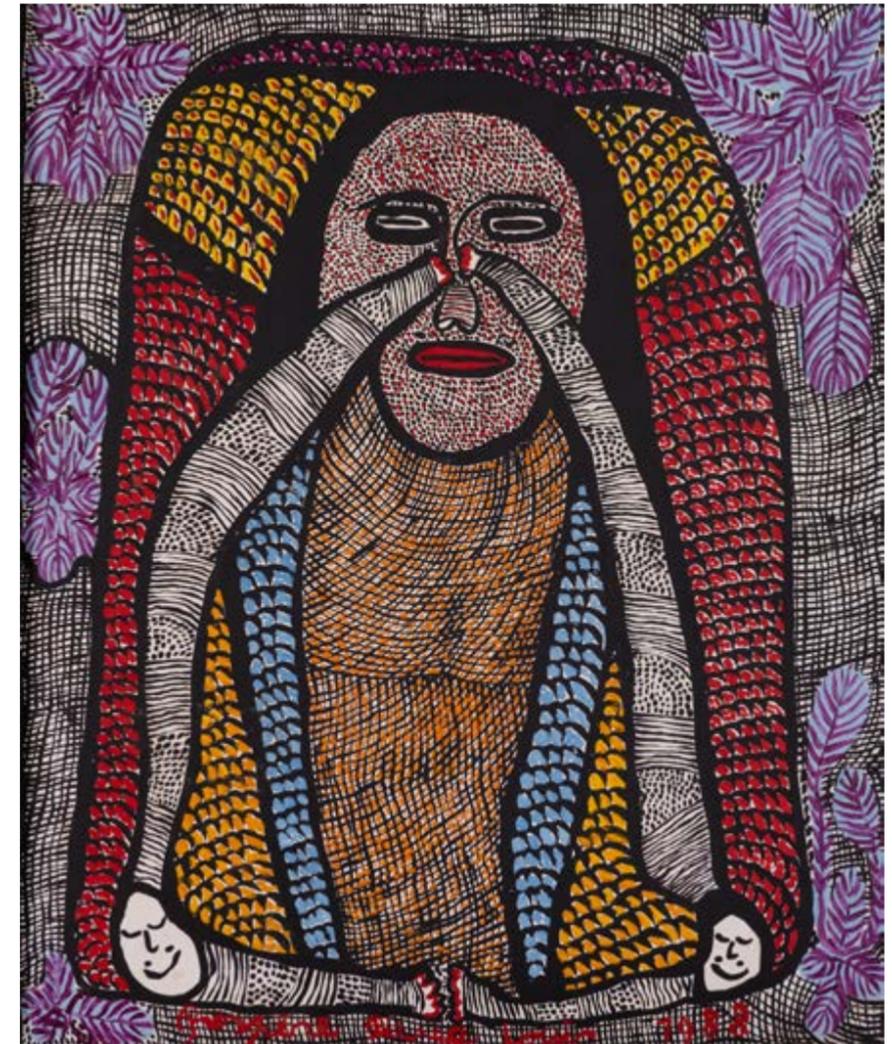




83

83. Richard Butler Bowdon (né en 1957, Afrique du Sud)
Agnes Leaning, 2019
Huile sur toile
Signé "Richard Butler Bowdon" au dos
137 × 91,5 cm
3 000 / 5 000 €

Photos: © D.R.



84

84. Prospère Pierre Louis (1947-1997, Haïti)
Sans titre, 1988
Technique mixte sur panneau
Signé et daté "Prospère Pierre Louis 1988" en bas
61 × 51 cm
Provenance
Collection particulière, France
2 000 / 3 000 €



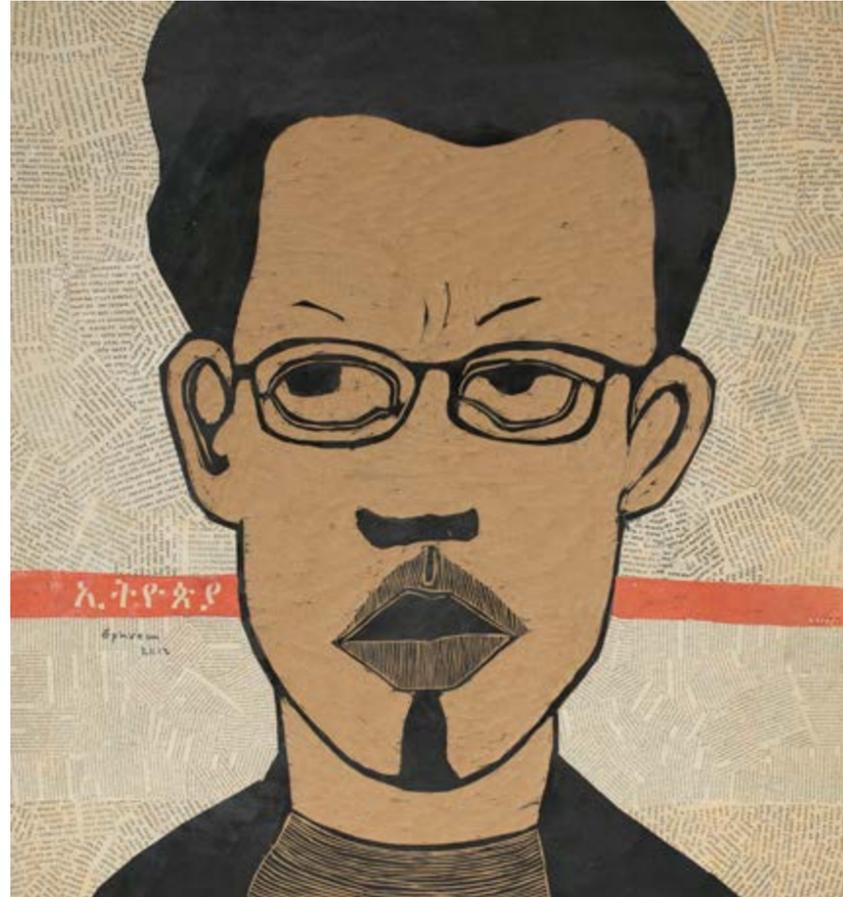
85

85. Jérôme Ramedane (1936-1991, République Centrafricaine)
Sans titre (Scène de chasse), 1984
Gouache sur papier
Signé, daté, situé "RAMELANE Jérôme 3.4.84 Sibut RCA" en bas à droite
50 x 64 cm
Provenance
Collection Michel et Régine Renaudeau, Paris
2000 / 4000 €



86

86. Henri Robert Brésil (1952-1999, Haïti)
Sans titre
Huile sur toile
Signé "HR Brésil" en bas à droite
51 x 61 cm
Provenance
Collection particulière, France
2000 / 3000 €



87

f 87. Ephrem Solomon (né en 1983, Ethiopie)
Family face 3, 2012
Gravure et technique mixte sur bois
Signé, titré et daté au dos "Ephrem Solomon
Family Face 3 2012"
70 × 75 cm
Provenance
Collection particulière, Royaume-Uni
3 000 / 5 000 €



88

f 88. Amadou Sanogo (né en 1977, Mali)
Sans titre, 2013
Acrylique sur toile
Signé et daté "A. Sanogo 2013" en bas au centre
100 × 140 cm
Provenance
Collection particulière, Royaume-Uni
4 000 / 6 000 €



89. Pathy Tshindele (né en 1976, Congo)
Sans titre, 2014
Acrylique sur toile
Signé et daté "Pathy Tshindele 2014" en bas à droite
90 × 110 cm
Provenance
Collection particulière, Paris
3 000 / 5 000 €



Artistes présentés

- Abla, Mohamed, 57, 58 - Égypte
Aboudia, 41 - Côte d'Ivoire
Alvim, Fernando, 81 - Angola
Amer, Ghada, 43 - Égypte
Anatsui El, 33 - Ghana
Bâ, Amadou, 32 - Sénégal
Baruti, Willy, 54 - Congo
Belcadi, Larbi, 67 - Maroc
Bennani, Karim, 62, 63 - Maroc
Botembe, Roger, 51 - Congo
Brésil, Henri Robert, 86 - Haïti
Bruly Bouabré, Frédéric, 42 - Côte d'Ivoire
Butler-Bowdon, Richard, 83 - Afrique du Sud
Camara, Seyni Awa, 30, 31 - Sénégal
Coulibaly, Clément Ouezzin, 28 - Sénégal
Dibandi, Papy Malambu, 48 - Congo
Diong, Bocar Pathé, 17, 18, 19 - Sénégal
Dossou, Amidou, 76, 77 - Bénin
Ekefrey, Emmanuel Ekong, 37, 38, 39 - Nigéria
Faye, M'bor, 24, 25 - Sénégal
Glover, Ablade, 73 - Ghana
Gotène, Marcel, 7, 8, 9 - Congo
Gueye, Khalifa, 27 - Sénégal
Hamri, Mohamed, 61 - Maroc
Hassan, Fathi, 68 - Egypte
Jebari, Brahim, 65, 66 - Maroc
Keïta, Souleymane, 13, 14, 15, 16 - Sénégal
Kingelez, Bodys Isek, 45 - Congo
Kouyaté, Adama, 10 - Mali
Louardiri, Ahmed, 64 - Maroc
Ludangi, Franck, 69 - Angola
Ly, Ousseynou, 29 - Sénégal
Madamombe, Colleen, 82 - Zimbabwe
Malangatana, 74 - Mozambique
Mbemba, Doudou, 49, 50 - Congo
Mekonen, Gedewon, 44 - Éthiopie
Moké (Monsengo Kejwamfi, dit), 46 - Congo
Mulongoy, Pili Pili, 1, 5 - Congo
Muntu, Mode, 6 - Congo
Mwila, 4 - Congo
N'diaye, Iba, 20 - Sénégal
Nqwangwatan, Léon, 55 - Congo
Nshole, Egide Bezeyame, 56 - Congo
Ntensibe, Joseph, 75 - Ouganda
Odedina, Abe, 70 - Nigéria
Ojeikere, J.D. Okhai, 11, 12 - Nigéria
Pierre Louis, Prospère, 84 - Haïti
Prince, Maory, 47 - Congo
Ramedane, Jérôme, 85 - République Centrafricaine
Sanogo, Amadou, 72, 88 - Mali
Sara, Bela, 2, 3 - Congo
Seck Amadou, 23 - Sénégal
Seydou, Kassou, 40 - Sénégal
Seye, Younoussé, 21 - Sénégal
Shikani, Ernesto, 71 - Mozambique
Solomon, Ephrem, 87 - Éthiopie
Sow Amadou, 22 - Sénégal
Tallal, Chaïbia, 59, 60 - Maroc
Thiam, Chéri, 26 - Sénégal
Traoré, Abou, 78, 79 - Burkina Faso
Tsham, Raymond, 52, 53 - Congo
Tshindele, Pathy, 89 - Congo
Twins Seven Seven, 34, 35, 36 - Nigéria
Wadu, Sane, 80 - Kenya

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - PIASA

« Constituent des ventes aux enchères publiques les ventes faisant intervenir un tiers, agissant comme mandataire du propriétaire ou de son représentant, pour proposer et adjuger un bien au mieux-disant des enchérisseurs à l'issue d'un procédé de mise en concurrence ouvert au public et transparent. Le mieux-disant des enchérisseurs acquiert le bien adjudgé à son profit ; il est tenu d'en payer le prix. Sauf dispositions particulières et le cas des ventes effectuées dans le cercle purement privé, ces ventes sont ouvertes à toute personne pouvant enchérir et aucune entrave ne peut être portée à la liberté des enchères. » (Article L.320-2 du Code de commerce)

La Maison de Ventes PIASA est un opérateur de ventes volontaires régi par les dispositions des articles L.321-1 et suivants du Code de commerce.

La Maison de Ventes agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acheteur.

Les ventes aux enchères sont soumises aux présentes conditions générales.

AVANT LA VENTE

1. Description et présentation des lots

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser et à constater leur état avant la vente aux enchères, notamment pendant les expositions.

PIASA se tient à leur disposition pour leur fournir des rapports de condition sur l'état des lots, en fonction des connaissances artistiques et scientifiques à la date de la vente. Les rapports de condition sont disponibles gratuitement, sur demande, pour aider l'acquéreur potentiel à évaluer l'état d'un lot.

L'absence de réserve au catalogue n'implique pas que le lot soit en parfait état de conservation et exempt de restauration ou imperfection (usures, craquelures, rentoilage). Les lots sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente. En conséquence, aucune réclamation ne sera recevable dès l'adjudication prononcée, les lots ayant pu être examinés lors de l'exposition.

Les dimensions et poids sont donnés à titre indicatif. Les couleurs et les nuances peuvent différer sur papier ou à l'écran par rapport à leur présentation lors d'un examen physique.

2. Estimation

Dans le catalogue, l'estimation figure à la suite de chaque lot. Il ne s'agit que d'une indication, le prix d'adjudication résulte du libre jeu des enchères.

L'estimation basse mentionnée dans le catalogue ne peut être inférieure au prix de réserve, et pourra être modifiée jusqu'au moment de la vente.

Les estimations ne comprennent aucunes taxes ou frais applicables.

Les estimations peuvent être données en plusieurs monnaies. L'arrondie de ces conversions peut entraîner une légère modification des arrondissements légaux.

3. Provenance et authenticité

Dans le cadre de la protection des biens culturels PIASA met tout en œuvre dans la mesure de ses moyens pour s'assurer de la provenance des lots mis en vente. En cas de contestations notamment sur l'authenticité ou l'origine des objets vendus, la responsabilité éventuelle de PIASA, tenue par une obligation de moyens, ne peut être engagée qu'à la condition expresse qu'une faute personnelle et prouvée soit démontrée à son encontre.

L'action en responsabilité civile à l'encontre de la Maison de Ventes se prescrit par 5 ans à compter de l'adjudication ou de la priseé.

PIASA se réserve le droit de retirer le lot avant la vente ou pendant la vente aux enchères s'il y a des doutes sur son authenticité ou sa provenance.

4. Indications particulières

Les lots précédés d'un * appartiennent à un actionnaire, un collaborateur ou un expert de la société PIASA. Les notices d'information contenues dans le catalogue sont établies avec toutes les diligences requises, par PIASA et l'expert qui l'assiste le cas échéant, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées verbalement au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente.

PARTICIPATION A LA VENTE

Les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès de PIASA avant la vente afin de procéder à l'enregistrement de leurs données personnelles.

Pour une personne physique, son enregistrement nécessite une pièce d'identité avec photo et un justificatif de domicile si son adresse actuelle ne figure pas sur la pièce d'identité.

Pour une société, son enregistrement nécessite un certificat d'immatriculation de moins de trois mois indiquant le nom du représentant légal et son siège social.

PIASA se réserve le droit de ne pas enregistrer un client à la vente si les collaborateurs considèrent que ce client n'apporte pas toutes les garanties pour la sécurité de la transaction. Toute fausse indication concernant l'identité du client engagera sa responsabilité.

Plusieurs possibilités s'offrent au client pour enchérir.

1. Enchères en salle

Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent en salle pendant la vente. Vous devez vous enregistrer en ligne ou en personne au sein de nos locaux 24 heure avant la vente.

2. Ordres d'achat

Le client ne pouvant assister à la vente pourra laisser un ordre d'achat. PIASA agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, et au mieux de ses intérêts. Étant entendu que les limites en euros inscrites sur l'ordre d'achat correspondent au prix marteau et ne comprennent pas les taxes et commissions à la charge de l'acheteur. Lorsque deux ordres d'achat sont identiques, la priorité revient au premier ordre reçu.

3. Enchères téléphoniques

PIASA peut porter des enchères téléphoniques pour le compte d'un acquéreur potentiel. L'acquéreur potentiel devra se faire connaître au préalable de la maison de vente. La responsabilité de PIASA ne peut être engagée pour un problème de liaison téléphonique ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères téléphoniques.

Il ne sera accepté aucune enchère téléphonique pour les lots dont l'estimation est inférieure à 300 €.

Les ordres d'achat écrits ou les enchères par téléphone sont une facilité pour les clients mise en place à titre

gracieux. Ni PIASA, ni ses employés ne pourront être tenus pour responsables en cas d'erreurs éventuelles ou omissions dans leur exécution comme en cas de non-exécution de ceux-ci.

4. Enchères en ligne

PIASA ne peut être responsable en cas de dysfonctionnement des plateformes utilisées pour enchérir en ligne. L'utilisateur doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de cette plateforme.

5. Mandat pour le compte d'un tiers

Tout enchérisseur est réputé agir pour son propre compte, cependant il peut informer au préalable PIASA de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers.

PIASA se réserve le droit d'accepter ou de refuser le mandat.

Les demandes d'ordres d'achat et d'enchères téléphoniques peuvent être faites par le biais du formulaire en ligne sur le site www.piasa.fr ou en utilisant le formulaire prévu à cet effet à la fin du catalogue de vente.

DÉROULEMENT DE LA VENTE

1. Le jeu des enchères

Le commissaire-priseur est en droit de faire progresser librement les enchères. Dans le cas où un prix de réserve a été fixé par le vendeur, le commissaire-priseur peut faire porter les enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que ce prix soit atteint.

Les enchères en salle priment sur les enchères online.

L'adjudicataire sera le plus offrant et le dernier enchérisseur.

Après le coup de marteau, le commissaire-priseur ne pourra prendre aucune enchère quelle qu'elle soit.

2. La présentation des objets

Les éventuelles modifications aux descriptions du catalogue seront énoncées verbalement pendant la vente et noté au procès-verbal.

PIASA peut utiliser des moyens vidéo pendant la vente aux enchères pour la présentation des objets mis en vente. PIASA ne pourra engager sa responsabilité en cas d'erreur de manipulation sur les plateformes (présentation d'un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées).

3. Droit de préemption

Conformément aux dispositions des articles L123-1 et L123-2 du Code du Patrimoine, l'État français dispose d'un droit de préemption sur certaines œuvres d'art mises en vente lors des enchères publiques. L'État se trouve alors subrogé au dernier enchérisseur. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, et est confirmé dans un délai de quinze jours à compter de la vente. PIASA ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'État français.

EXÉCUTION DE LA VENTE

L'adjudication réalise le transfert de propriété. Un contrat de vente est conclu entre le vendeur et l'adjudicataire.

Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur qui devra les enlever dans les plus brefs délais.

1. Paiement

L'article L320-2 du code de commerce énonce que le mieux disant des enchérisseurs acquiert le bien adjudgé en son profit et est tenu d'en payer le prix au comptant.

Le règlement du bien, ainsi que celui des taxes s'y appliquant, sera effectué en euros.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

1. Par carte bancaire uniquement en salle et au 5 Boulevard Ney 75018 Paris: VISA et MASTERCARD. (L'American express n'est pas acceptée)

2. Par chèque bancaire certifié en euros avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité, ou d'un Kbis datant de moins de 3 mois pour les personnes morales

3. Par virement bancaire en euros :

HSBC, 26 BD MALESHERBES, 75008 PARIS

Numéro de Compte International (IBAN)

FR76 3005 6009 1709 1700 3866 868

BIC (Bank Identification Code)

CCFRFRPP

4. Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront autorisés qu'après l'accord préalable de PIASA, pour cela, il est conseillé aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre accréditive de leur banque pour une valeur avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à PIASA.

5. En espèces :

- Jusqu'à 1000€ frais et taxes comprises lorsque le débiteur a son domicile fiscal en France ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle.

- Jusqu'à 15000€ frais et taxes comprises lorsque le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle, sur présentation d'un passeport et justificatif de domicile.

2. Frais acheteur

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

30% TTC sur les premiers 150 000 € (25% HT + VA 20%)

24% TTC de 150 001 € à 1 000 000 € (20% HT + TVA 20%)

14,4 % TTC au-delà de 1 000 001 € (12% HT + TVA 20%)

Pour les livres, en sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

26,375% TTC sur les premiers 150 000 € (25% HT + TVA 5,5%)

21,10% TTC de 150 001 € à 1 000 000 € (20% HT + TVA 5,5%)

12,66% TTC au-delà de 1 000 001 € (12% HT + TVA 5,5%)

La société étant sous le régime fiscal de la marge prévu à l'Article 297A du CGI, il ne sera délivré aucun document faisant ressortir la TVA.

L'adjudicataire UE justifiant d'un numéro de TVA intracommunautaire et d'un document prouvant la livraison dans son Etat membre pourra obtenir le remboursement de la TVA sur les commissions.

Lots en provenance hors UE

Les lots dont le n° est précédé par le symbole ***f*** sont soumis à des frais additionnels pouvant être rétrocedé à l'adjudicataire sur présentation des documents douaniers

d'exportation hors Union Européenne. Ces frais sont de 6.60% TTC (soit 5.50% HT) sur le prix de l'adjudication.

Les lots dont le n° est précédé par le symbole ***ff*** sont soumis à des frais additionnels de 24,00% TTC (soit 20% HT) sur le prix de l'adjudication.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter notre service comptabilité au : +33 (0)1 53 34 10 17.

3. Défaut de paiement

Conformément à l'article L.321-14 du Code de commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure adressée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception, restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur réitération des enchères ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, PIASA aura mandat d'agir en son nom et pour son compte et pourra :

- soit notifier à l'adjudicataire défaillant la résolution de plein droit de la vente, sans préjudice des éventuels dommages-intérêts. L'adjudicataire défaillant demeure redevable des frais de vente ;

- soit poursuivre l'exécution forcée de la vente et le paiement du prix d'adjudication et des frais de vente, pour son propre compte et/ou pour le compte du vendeur.

PIASA SA se réserve le droit d'exclure des ventes futures tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales de vente.

À ce sujet, la société de ventes volontaires PIASA est adhérente au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev, 15 rue Freycinet, 75016 Paris.

RETRAIT DES LOTS

Le transport des lots devra être effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant l'acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets, pourra être différée jusqu'à l'encaissement. Les frais de dépôt sont, en ce cas, à la charge de l'adjudicataire.

Tous les achats réglés pourront être enlevés 24 heures après la vente : <p>AU SEIN DE NOTRE ZONE DE STOCKAGE</p> 5 boulevard Ney 75018 Paris (Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h). L'entrée se fait par le 215 rue d'Aubervilliers 75018 Paris (Niveau -1, zone C-15). Hauteur maximum du camion : 3m90. L'enlèvement des objets se fait sur rendez-vous par mail : piasa-ney@piasa.fr (Contact : Marion Pelletier +33 6 40 66 85 74 m.pelletier@piasa.fr)
AU SEIN DE NOS LOCAUX
118 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris pour récupérer des bijoux. L'enlèvement des bijoux se fait sur rendez-vous auprès du département Bijoux (Contact : Dora Blary +33 (0)1 53 34 13 30 d.blary@piasa.fr).

Les lots pourront être gardés à titre gracieux pendant 30 jours. Passé ce délai, des frais de dépôts et d'assurance seront supportés par les acquéreurs au tarif de 30€ HT forfaitaire et 3€ HT par jour calendaire et par lot, 6€ HT par jour calendaire et par lot concernant le mobilier.

Passé 60 jours, PIASA décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, la garantie de PIASA cessera alors de plein droit.

EXPORTATION

L'exportation hors de France ou l'importation dans un autres pays d'un lot, peut être affectée par les lois du pays dans lequel il est exporté, ou importé. L'exportation de tout bien hors de France ou l'importation dans un autre pays peut être soumise à l'obtention d'une ou plusieurs autorisation(s) d'exporter ou d'importer. Certaines lois peuvent interdire l'importation ou interdire la revente d'un lot dans le pays dans lequel il a été importé.

L'exportation de certains objets dans un pays de l'Union Européenne est subordonnée à l'obtention d'un certificat d'exportation délivré par les services compétents du Ministère de la Culture, dans un délai maximum de 4 mois à compter de sa demande.

La réglementation internationale du 3 mars 1973, dite Convention de Washington, a pour effet la protection de spécimens et d'espèces dits menacés d'extinction. L'exportation ou l'importation de tout lot fait ou comportant une partie (quel qu'en soit le pourcentage) en ivoire, écailles de tortues, peau de crocodile, corne de rhinocéros, os de baleine, certaines espèces de corail et en palissandre etc. peut être restreinte ou interdite.

A titre informatif, le nouveau règlement (UE) 2021/2280 de la Commission du 16 décembre 2021 interdit l'exportation en dehors de l'Union Européenne de tout lot contenant un élément en ivoire travaillé, à l'exception des instruments de musique pré-1975.

Il appartient, sous sa seule responsabilité, à l'acheteur de prendre conseil et vérifier la possibilité de se conformer aux dispositions légales ou règlementaires qui peuvent s'appliquer à l'exportation ou l'importation d'un lot, avant même d'enchérir. Dans certains cas, le lot concerné ne peut être transporté qu'assorti d'une confirmation par expert, aux frais de l'acheteur, de l'espèce et ou de l'âge du spécimen concerné.

PIASA peut, sur demande, assister l'acheteur dans l'obtention des autorisations et rapport d'expert requis. Ces démarches seront conduites aux frais de l'acheteur. Cependant, PIASA ne peut garantir l'obtention que les autorisations seront délivrées.

En cas de refus de permis ou de délai d'obtention de celui-ci, l'acheteur reste redevable de la totalité du prix d'achat du lot. Un tel refus ou délai ne saurait en aucun cas justifier le retard du paiement ou l'annulation de la vente.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les dispositions des conditions de vente sont indépendantes les unes des autres. La nullité d'une des conditions ne peut entraîner l'inapplicabilité des autres conditions de vente.

Les présentes conditions de ventes sont rédigées en français et régies par le droit français. Les éventuels litiges relatifs à l'interprétation ou l'application des présentes Conditions Générales de Vente seront portés devant les juridictions françaises, compétentes dans le ressort du siège social de PIASA.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le client PIASA dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à PIASA dans les conditions de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004. Depuis le 25 mai 2018, PIASA est en conformité avec la nouvelle réglementation européenne de la protection des données personnelles. Ces données pourront être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la réglementation l'impose.

GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF AUCTION - PIASA

“Public auctions are sales which involve the participation of a third party, acting as agent of the owner or his representative, to offer and sell an item of property to the highest bidder at the end of a process of competitive bidding that is open to the public and transparent. The highest bidder acquires the sold item for his own benefit ; he is bound to pay the price. Except where specially provided otherwise or for sales made within a purely private circle, these sales are open to any person able to bid and no restriction may be made on the freedom of bidding.” (Article L.320-2 of the Commercial Code)

The Maison de Ventes (Auction House) PIASA is a public auction operator governed by the provisions of Articles L.321-1 et seq. of the Commercial Code.

The Auction House acts as agent of the seller who enters into contract with the buyer.

The auctions are subject to these general terms and conditions.

PRIOR TO THE SALE

1. Description and presentation of the lots

Potential buyers are invited to examine the items that may interest them and to observe their condition prior to the auction, including in particular during exhibitions.

PIASA remains at their disposal to provide reports on the condition of the lots, according to artistic and scientific knowledge at the date of the auction. Condition reports are available free of charge, upon request, to assist the prospective buyer in evaluating the condition of a lot.

The absence of a reserve in the catalog doesn't imply that the lot is perfectly conserved and free of restorations or imperfections (wear and tear, cracks, lining). The lots are sold in the condition in which they are at the time of the sale. Consequently, no claim will be admissible as of the time of the adjudication, as the lots were available for examination at the exhibition.

The dimensions and weights are given for information only. Colors and shades may vary on paper or on screen from their presentation during a physical examination.

2. Appraisal

In the catalog, appraisal appears after each lot. This is only an indication, the hammer price shall result from free bidding. Appraisals may be given in several currencies. The rounding of these conversions may lead to a slight difference compared to laws on rounding.

The low estimate mentioned in the catalog cannot be lower than the reserve price, and can be modified until the moment of the sale.

Appraisals don't include any applicable taxes or fees.

3. Provenance and authenticity

In the framework of the protection of items of cultural property, PIASA makes all effort within its means to verify the origin of the auctioned lots. In the event of dispute, notably as to the authenticity or origin of the sold items, PIASA, bound by a best efforts obligation, shall only be liable under the express condition of demonstration that it has committed a proven personal wrong.

Any liability claim against the Auction House will be barred after the limitation period of 5 years following the sale or appraisal. PIASA reserves the right to withdraw the lot from auction at any time if there is doubt as to its authenticity or origin.

4. Special indications

The lots preceded by an * belong to a shareholder, employee or expert of PIASA. The information notices contained in the catalogue are drawn up with all due diligence, by PIASA and the expert assisting it where relevant, subject to any notifications, declarations or rectifications announced orally at the time of presentation of the item and set down in the minutes of the sale.

PARTICIPATION TO THE AUCTION

Bidders are invited to present themselves to PIASA SA before the sale in order to enable their personal details to be registered (an identity document will be requested).

For an individual, registration requires photo identification and proof of address if the current address is not on the identification.

For a company, registration requires a certificate of registration less than three months old indicating the name of the legal representative and the registered office.

PIASA reserves the right not to register a client for sale if the employees consider that this client does not bring all the guarantees for the security of the transaction. Any false information concerning the bidder's identity will give rise to his or her liability.

There are several possibilities for buyers to bid.

1. Bidding in the auction room

The usual method of bidding is by being present in the room during the auction. You must register online or in person at our office 24 hours before the sale.

2. Purchase orders

A customer who cannot attend the sale may leave a purchase order. PIASA will act on behalf of the bidder, in accordance with the instructions contained on the purchase order form, and in his or her best interests. The the limits in euros indicated on the purchase order correspond to the hammer price and do not include taxes and commissions payable by the buyer. If two purchase orders are identical, priority will go to the first order received.

3. Telephone bidding

PIASA may carry telephone bids on behalf of a potential buyer. The potential buyer must present himself to the auction house in advance. PIASA cannot be held liable for any difficulty in the telephone connection or in the event of error or omission concerning the receipt of telephone bids.

No telephone bids will be accepted for lots where the appraisal is less than €300.

Written purchase orders or telephone bids are facilities that are provided to customers without charge. Neither PIASA nor its employees may be held liable in the event of any error or omission in executing them or failing to execute them.

4. Bid Online

PIASA cannot be held responsible in the event of dysfunction of the platforms used to bid online. The user must read and accept, without reservation, the conditions of use of this platform.

5. Mandate on behalf of a third party

Each bidder is deemed to be acting on his own behalf, however he may inform PIASA in advance that he is acting as agent on behalf of a third party. PIASA reserves the right to accept or refuse the agent's representative status.

Requests for purchase orders and telephone bids may be made using the online form available on the site www.piasa.fr or by using the form provided for this purpose at the end of the auction catalogue.

AUCTION PROCEEDINGS

1. The bids

The auctioneer is freely entitled to proceed with bidding. Bids made in the auction room will take precedence to online bids.

In the event that a reserve price has been set by the seller, PIASA may carry bids on behalf of the seller until this price has been reached. The lower limit of the appraisal stated in the catalogue cannot be lower than the reserve price, and may be modified up to the time of the auction.

The winning bidder shall be the highest and final bidder.

After the hammer fall, the auctioneer cannot take account of any other bid whatsoever.

2. The presentation of the objects

Any changes to the catalog descriptions will be stated verbally during the sale and noted in the minutes. At the time of the auction, PIASA shall be entitled to shift lots, group or subdivide lots, or withdraw lots from the auction.

PIASA may use video devices during the auction to present the items put up for auction. PIASA shall bear no liability in the event of a handling error (presentation of an item that is different to the one for which bidding is made) or in the event of dysfunction in the platform permitting online bidding.

3. Right of pre-emption

In accordance with the provisions of articles L123-1 and L123-2 of the Code du Patrimoine, amended by the Law of 10 July 2000, the French State has a right of pre-emption over certain works of art sold at public auction. The State will then enter by way of subrogation into the rights of the highest bidder. This right must be exercised immediately after the hammer fall, and confirmed within a period of fifteen days following the sale. PIASA cannot be held liable for the conditions under which pre-emption is exercised by the French State.

GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF AUCTION - PIASA

ENFORCEMENT OF THE SALE

The announcement of the sale (adjudication) causes transfer of ownership title. A contract of sale is concluded between the seller and the successful bidder.

As of the time of the adjudication, the items shall be the entire responsibility of the buyer who must remove them as soon as possible. He will also have to insure his purchase(s) as soon as the adjudication is pronounced, the whole of the risks, in particular of loss, degradations, theft or others, being from this moment transferred to him.

1. Payment

In accordance with Article L320-2 of the Code du commerce states, the highest bidder acquires the property auctioned in his favor and is required to pay the price in cash.

Payment for items, together with applicable taxes, shall be made in euros.

The winning bidder may pay using the following means:

1. By credit or debit card only in the auction room, or 5 Boulevard Ney 75018 Paris: VISA and MASTERCARD. (American express not accepted)

2. By certified bank cheque in euros with compulsory presentation of a valid identity document, or extract of registration in the trade registry ("Kbis" extract) dating from within the last 3 months for legal entities.

3. By wire transfer in euros:

HSBC, 26 BD MALESHERBES, 75008 PARIS

International Bank Account Number (IBAN)

FR76 3005 6009 1709 1700 3866 868

BIC (Bank Identification Code)

CC FRFRPP

4. Cheques drawn on a foreign bank will not be authorised except with PIASA's prior agreement. For that purpose, buyers are advised to obtain a letter of credit from their bank for a value approaching their intended purchase price, which they will transmit to PIASA.

5. In cash:

- Up to €1,000 including costs and taxes, where the debtor's tax residence is in France or if acting for the purposes of a professional activity.

- Up to €15,000 including costs and taxes where the debtor proves not being having tax residency

in France and not acting for the purposes of a professional activity, on presentation of a passport and proof of residence.

2. Buyer's selling costs

In addition to the hammer price, the winning bidder must pay the following commission and taxes, per lot and in accordance with the relevant price brackets:

30% including VAT on the first €150,000 (25% excluding VAT +20% VAT)

24% including VAT from €150,001 to €1,000,000 (20% excluding VAT +20% VAT)

14,4% including VAT above €1,000,001 (12% excluding VAT +20% VAT)

For books, in addition to the hammer price, the winning bidder must pay the following commission and taxes, per lot and in accordance with the relevant price brackets:

26,375% including VAT on the first €150,000 (25% excluding VAT +5,5% VAT)

21,10% including VAT from €150,001 to €1,000,000 (20% excluding VAT + 5,5% VAT)

12,66% including VAT above €1,000,001 (12% excluding VAT + 5,5% VAT)

No document showing VAT will be issued, as the company is subject to the margin provided for in Article 297 A of the CGI.

The successful bidder from the EU with an intra-community VAT number and a document proving the delivery in his Member State will be able to obtain a refund of the VAT on the commissions.

Lots from outside the EU

Lots having a number preceded by the symbol **f** are subject to additional costs that may be paid over to the winning bidder on the presentation of customs export documents from outside the European Union. These costs are 6,60% with VAT, (so 5,50% excluding VAT), of the hammer price.

Lots having a number preceded by the symbol **ff** are subject to additional costs of 24,00% with VAT (so 20% excluding VAT) of the hammer price.

For further information, please contact our accounting department at the number: +33 (0)1 53 34 10 17.

3. Payment default

In accordance with Article L.321-14 of the Code du commerce, in the event of failure to pay by the winning bidder, after notice summoning payment has been sent to the buyer by registered letter with return receipt requested and remains without effect, the item shall be re-auctioned on the seller's request; if the seller does not express this request within three months following the sale, PIASA shall be empowered to act in his name and on his behalf and may:

- either notify the winning bidder of the automatic rescission of the sale, without prejudice to any damages that may be claimed.

The defaulting winning bidder will remain liable to pay the auction costs ;

- or pursue the enforcement of the sale and payment of the hammer price and auction costs, for its own benefit and/or on behalf of the seller.

PIASA SA reserves the right to exclude any winning bidder who fails to pay, or who does not comply with these general terms and conditions of auction, from any future auctions.

In this respect, the PIASA auction house is a member of the central registry for auctioneers for the prevention of non-payment (Registre central de prévention des impayés des Commissaires priseurs) with which payment incidents may be registered. The rights of access, rectification and opposition on legitimate grounds may be exercised by the debtor in question by contacting Symev, 15 rue Freycinet, 75016 Paris.

TAKING DELIVERY OF LOTS

The transport of the lots will be at the expense and under the entire responsibility of the successful bidder.

No items will be given to the purchasers before the payment of the totality of the sums due. In the case of payment by cheque or bank transfer, the delivery of the objects may be deferred until the amount has been cashed. In this case, the deposit fees are at the expense of the purchasers.

All paid items will be able to be collected upon the reopening of storage site:

IN OUR STORAGE AREA

5 boulevard Ney 75018 Paris (Open from 9- am to 12 pm and 2pm to 5pm). Entrance via 215 rue d'Aubervilliers 75018 Paris (Level -1, zone C-15). Maximum height of vehicles: 3.90m. Withdrawal of the items is done by appointment by e-mail: piasa-ney@piasa.fr (Contact: Marion Pelletier | +33 6 40 66 85 74 | m.pelletier@piasa.fr)

IN OUR AUCTION HOUSE

118 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris to collect jewelry. The removal of jewels is done by appointment by mail directly with the Jewelry Department (Contact: Dora Blary | +33 (0)1 53 34 13 30 | d.blary@piasa.fr).

Items will be kept free of charge for 30 days. Thereafter the purchaser will be charged storage and insurance costs at the rate of €30+tax, and €3+tax, per day and per lot and €6+ tax per day and per lot concerning the furniture.

Past 60 days, PIASA assumes no liability for any damages that may occur to the lot, it being no longer covered by PIASA's insurance.

EXPORTS

The export out of France or the import into another country of a lot may be affected by the laws of the country in which it is exported, or imported. The export of any lot from France or the import into another country may be subject to one or more export or import authorisations. Local laws may prevent the buyer from importing a lot or may prevent him selling a lot in the country the buyer import it into.

The export of certain items to a country of the European Union requires an export certificate issued by the competent departments of the Ministry of Culture within a maximum period of 4 months following the application.

The international regulations of 3 March 1973, known as the Washington Convention (Convention on International Trade of Endangered Species, CITES), have the effect of protecting specimens and species threatened with extinction. The export or import of any lot made of or containing any part (whatever the percentage) of ivory, tortoiseshell, crocodile skin, rhinoceros horn, whalebone, certain species of coral, rosewood etc. may be restricted or prohibited.

It is the buyer's sole responsibility to take advice and meeting the requirements of any laws or regulations which apply to exporting or importing any lot, prior to bidding. In some cases, the lot concerned may only be shipped along with an independent scientific confirmation of species and/or age of the specimen concerned, which will be issued at the expense of the buyer.

The new Commission Regulation (EU) 2021/2280 of December 16, 2021 prohibits the export outside the European Union of any lot containing a worked ivory component, with the exception of pre-1975 musical instruments.

PIASA can, on request, assist the buyer in obtaining the required licenses and independent scientific confirmation. This proceeding will be carried out at the buyer's expense. However, PIASA cannot guarantee that the buyer will get the appropriate license.

In the event of refusal of the license or delay in obtaining one, the buyer remains liable for the entire purchase price of the lot. Such a refusal or delay shall not allow for late payment or cancellation of the sale.

Transportation of the lots shall be made at the expense and entirely under the responsibility of the winning bidder. The sale is made for payment with immediate value and in euros.

GOVERNING LAW AND JURISDICTION

All of the provisions of the terms and conditions of auction are independent of one another. The nullity of any one of the terms and conditions cannot cause any of the other terms and conditions of auction to be inapplicable.

These terms and conditions of auction are drafted in French and governed by French law. Any dispute concerning the interpretation or application of these General Terms and Conditions of Auction shall be brought before the competent French courts of the judicial district in which the registered offices of PIASA are located.

PERSONAL DATA PROTECTION

Customers of PIASA have a right of access and rectification of personally identifiable data provided to PIASA, as provided for in the Law on Computing and Civil Liberties of 6 January 1978, amended by the Law of 6 August 2004. Since 25 May 2018, PIASA complies with the new European data protection regulations. These data may be communicated to the competent authorities when required by law.

PIASA

Scandinavian design

VENTE : JEUDI 11 MAI 2023 À 17H

Contacts
Paul Viguier
p.viguier@piasa.fr
Tél.: +33 1 45 44 43 54

Victoire Jungers
v.jungers@piasa.fr
Tél.: +33 1 45 44 12 71

WWW.PIASA.FR

© XAVIER DEFAIX

PIASA

Afrique + Art moderne & Contemporain

Mercredi 19 avril 2023 à 18h

April 19th, 2023 at 6PM

PIASA

118 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

Fax : + 33 1 53 34 10 11

- ORDRE D'ACHAT | ABSENTEE BID
 ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE | BIDDING BY TELEPHONE

Nom et prénom | Name & First Name:

Adresse | Address:

Téléphone | Telephone:

Portable | Cellphone:

Téléphone pendant la vente | Telephone during the sale:

E-mail/Fax | E-mail/Fax:

Banque | Bank:

Personne à contacter | Person to contact:

Adresse | Address:

Téléphone | Telephone:

Numéro du compte | Account number:

Code banque | Bank code:

Code guichet | Branch code:

Joindre obligatoirement un RIB ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité).
Please enclose your bank details and a copy of your identity card or your passport.

Les ordres d'achat écrits ou les enchères par téléphone sont une facilité pour les clients. Ni PIASA, ni ses employés ne pourront être tenus responsables en cas d'erreurs éventuelles ou omission dans leur exécution comme en cas de non exécution de ceux-ci.
Absentee and telephone bidding are services offered to clients. Neither PIASA nor its staff can accept liability for any errors or omissions that may occur in carrying out these services.

Les demandes d'enchères téléphoniques doivent impérativement nous parvenir au moins 24 heures avant la vente.
Ce service est offert pour les lots dont l'estimation basse est supérieure à 500€.

To allow time for processing, absentee bids should be received at least 24 hours before the sale begins. This service is offered for the lots with a low estimate above 500€.

LOT N°	DESCRIPTION DU LOT LOT DESCRIPTION	LIMITE EN € LIMIT IN €

J'ai pris connaissance des conditions générales, informations et avis imprimés dans le catalogue et accepte d'être lié(e) par leur contenu ainsi que par toute modification pouvant leur être apportée, soit par avis affiché dans la salle de vente, soit par annonce faite avant ou pendant la vente. Je vous prie d'acquiescer pour mon compte personnel, aux limites en euros, les lots que j'ai désignés ci-contre (les limites ne comprenant pas les frais à la charge de l'acheteur).
I have read the terms and conditions of sale as printed in the catalogue and agree to be bound by their contents as well as by any modifications that may be made to them, indicated either by notice in the saleroom or as announced before or during the sale. Please bid on my behalf up to the limit stipulated in euros, for the lot(s) designated opposite (exclusive of buyer's premium).

Date:

Signature obligatoire | Signature obligatory:

PIASA

VENTE EN PRÉPARATION

Design

VENTE : MERCREDI 28 JUIN 2023

PATINOIRE ROYAL, GALERIE VALERIE BACH, BRUXELLES

CLÔTURE DU CATALOGUE : VENDREDI 28 AVRIL 2023

Contact
Martin Jalabert
m.jalabert@piasa.fr
Tél.: +33 1 53 34 10 06

WWW.PIASA.FR

© XAVIER DEFAIX

COMPTABILITÉ

ACHETEURS

Gaëlle Le Dréau
Tél.: +33 1 53 34 10 17
g.ledreau@piasa.fr

VENDEURS

Odile de Coudenhove
Tél.: +33 1 53 34 12 85
o.decoudenhove@piasa.fr

DÉPÔT ET STOCKAGE

Sur RDV du lundi au vendredi
de 9 à 12h et de 14 à 17h

5 boulevard Ney 75 018 Paris
Tel.: +33 1 40 34 88 83

Entrée par :
215 rue d'Aubervilliers
75 018 Paris

Directrice
Marion Pelletier
m.pelletier@piasa.fr
Amine Hajji
a.hajji@piasa.fr
Loetitia Muzard
l.muzard@piasa.fr

DIGITAL COMMUNICATION MARKETING

Directeur du Digital
Pierre Beaudonnet
Tél.: +33 1 53 34 12 36
p.beaudonnet@piasa.fr

Julia Pellerin
Tél.: +33 1 53 34 12 88
j.pellerin@piasa.fr
Geneviève Morterol
Tél.: +33 1 53 34 10 15
g.morterol@piasa.fr
Mélanie Mollard
m.mollard@piasa.fr

Responsable des ventes digitales
Elodie Bériola
Tél.: +33 1 53 34 10 07
e.beriolia@piasa.fr

**Agnès Renault
Communication**
Donatienne de Varine
Tél.: +33 1 87 44 25 25
donatienne@agnesrenoult.com

NOS CORRESPONDANTS

EN BELGIQUE

Thierry Belenger
Tél.: +32 475 984 038
thierry.belenger@me.com

DÉPARTEMENTS

ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Directrice
Florence Latieule
Tél.: +33 1 53 34 10 03
f.latieule@piasa.fr

Directrice adjointe
**Laura Wilmotte-
Koufopandelis**
Tél.: +33 1 53 34 13 27
lwilmotte@piasa.fr

Spécialiste junior
Susanna Mancini
Tél.: +33 1 53 34 13 26
s.mancini@piasa.fr

Responsable de ventes
Loren Pénélope Richard
Tél.: +33 1 53 34 10 02
l.richard@piasa.fr

Responsable de ventes
Gabrielle de Soye
Tél.: +33 1 53 34 12 39
g.desoye@piasa.fr

ARTS DÉCORATIFS DU XX^e SIÈCLE ET DESIGN

Directeur
Frédéric Chambre
f.chambre@piasa.fr

Directrice adjointe
Marine Sanjou
m.sanjou@piasa.fr
Tél.: +33 1 53 34 10 19

Directeur adjoint
Martin Jalabert
m.jalabert@piasa.fr
Tél.: +33 1 53 34 10 06

Directeur adjoint
Paul Viguié
Tél.: +33 1 45 44 43 54
p.viguié@piasa.fr

Responsable de ventes
Jessica Franceschi
Tél.: + 33 1 53 34 12 80
j.franceschi@piasa.fr

Responsable de ventes
Eva Mescola
Tél.: + 33 1 45 44 43 53
e.mescola@piasa.fr

Responsable de ventes
Victoire Jungers
Tél.: + 33 1 45 44 12 71
v.jungers@piasa.fr

ART CONTEMPORAIN AFRICAIN

Co-Directrice
Olivia Anani
Tél.: +33 1 53 34 10 18
o.anani@piasa.fr

Co-Directrice
Charlotte Lidon
Tél.: +33 1 53 34 10 04
c.lidon@piasa.fr

ESTAMPES MODERNES ET MULTIPLES

Spécialiste sénior
Cécilia de Broglie
Tél.: +33 1 53 34 12 82
c.debroglie@piasa.fr

MOBILIER OBJETS D'ART ARGENTERIE HAUTE-ÉPOQUE TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS TIMBRES VENTES GÉNÉRALISTES INVENTAIRES

Thibaud Cardera
Tél.: +33 1 53 34 12 95
t.cardera@piasa.fr

BIJOUX ET MONTRES

Spécialiste sénior
Véronique Tajan
Tél.: +33 1 53 34 12 89
Tél.: +33 6 75 37 82 70
vtajan@piasa.fr

Spécialiste sénior
Dora Blary
Tél.: +33 1 53 34 13 30
d.blary@piasa.fr

BANDES DESSINÉES LETTRES ET MANUSCRITS AUTOGRAPHES LIVRES ANCIENS ET MODERNES

Dora Blary
Tél.: +33 1 53 34 13 30
d.blary@piasa.fr

PIASA S.A.

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Marie Filippi

VICE-PRÉSIDENT ASSOCIÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL

Frédéric Chambre

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Fabien Béjean-Leibenson

SECRETARIAT

Laurence Dussart
Tél.: +33 1 53 34 12 87
l.dussart@piasa.fr

PIASA

PIASA
118 rue du Faubourg Saint-Honoré
75 008 Paris

Tél.: +33 1 53 34 10 10
Fax: +33 1 53 34 10 11
contact@piasa.fr
www.piasa.fr

Piasa SA Ventes volontaires aux
enchères publiques
agrément n° 2001-020

INVENTAIRES

Frédéric Chambre
est à votre disposition pour
estimer vos œuvres ou
collections en vue de vente,
partage, datation ou assurance.

COMMISSAIRES PRISEURS

Frédéric Chambre
Thibaud Cardera
Cécilia de Broglie

CRÉATION ORIGINALE

Mathieu Mermillon

RÉALISATION GRAPHIQUE

Charly Bassagal, ArtTraffic
Marie Eyries, Mewsgraphics

PHOTOGRAPHIES

Xavier Defaix

